

FACÉTIES

RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



REVOLUTIONNAIRES

LIBRAIRIE

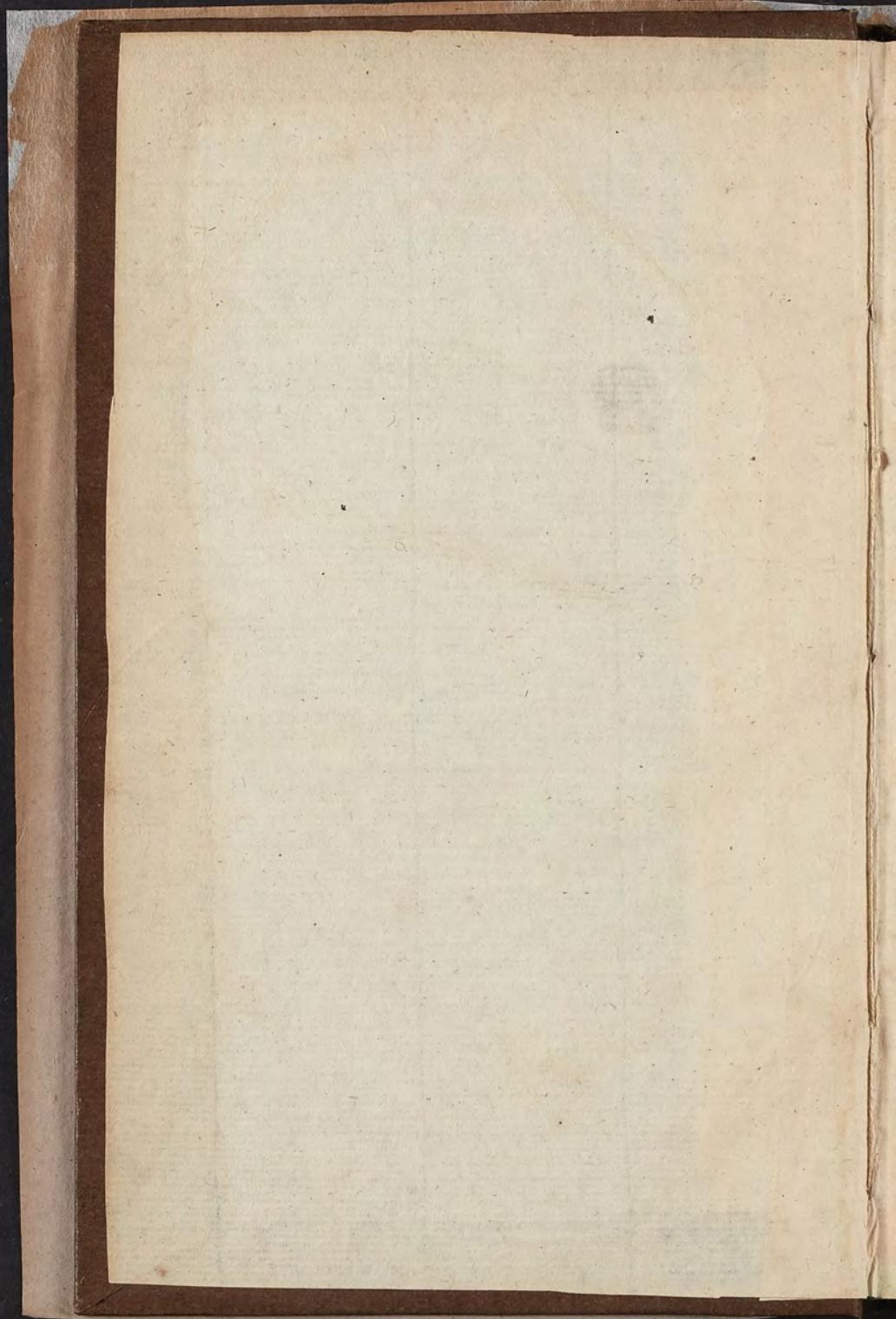
GENEVE

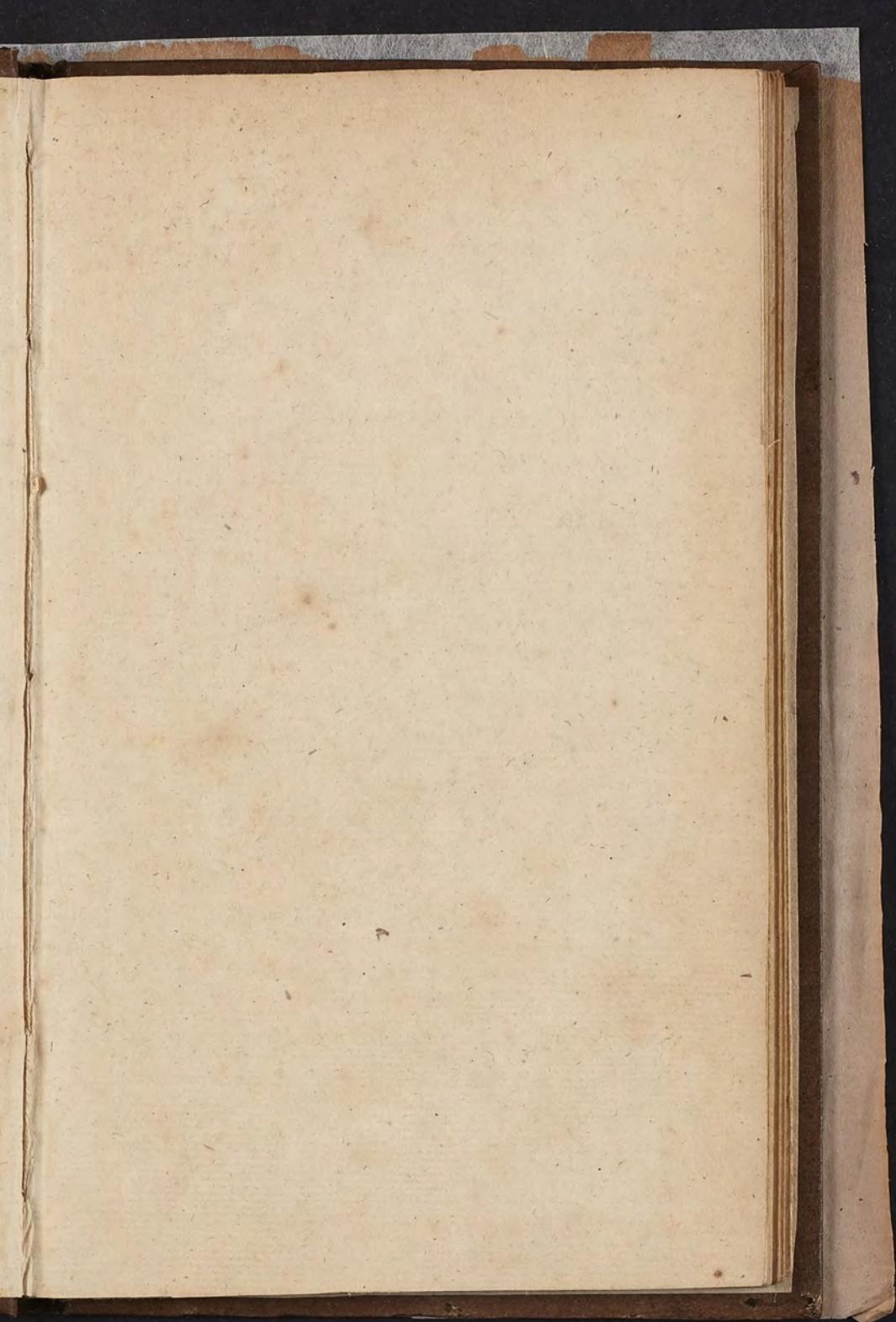
B.

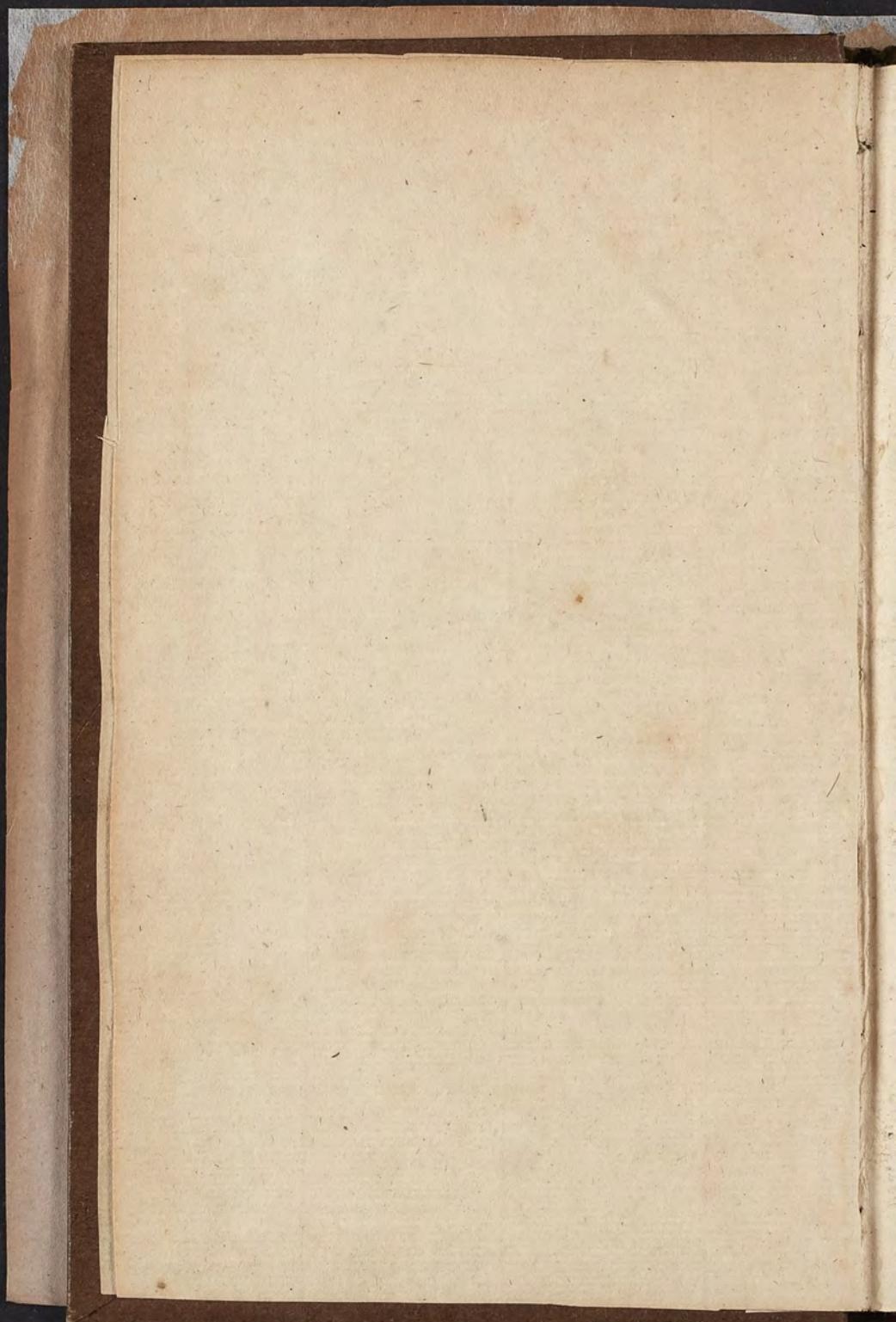
OMTE

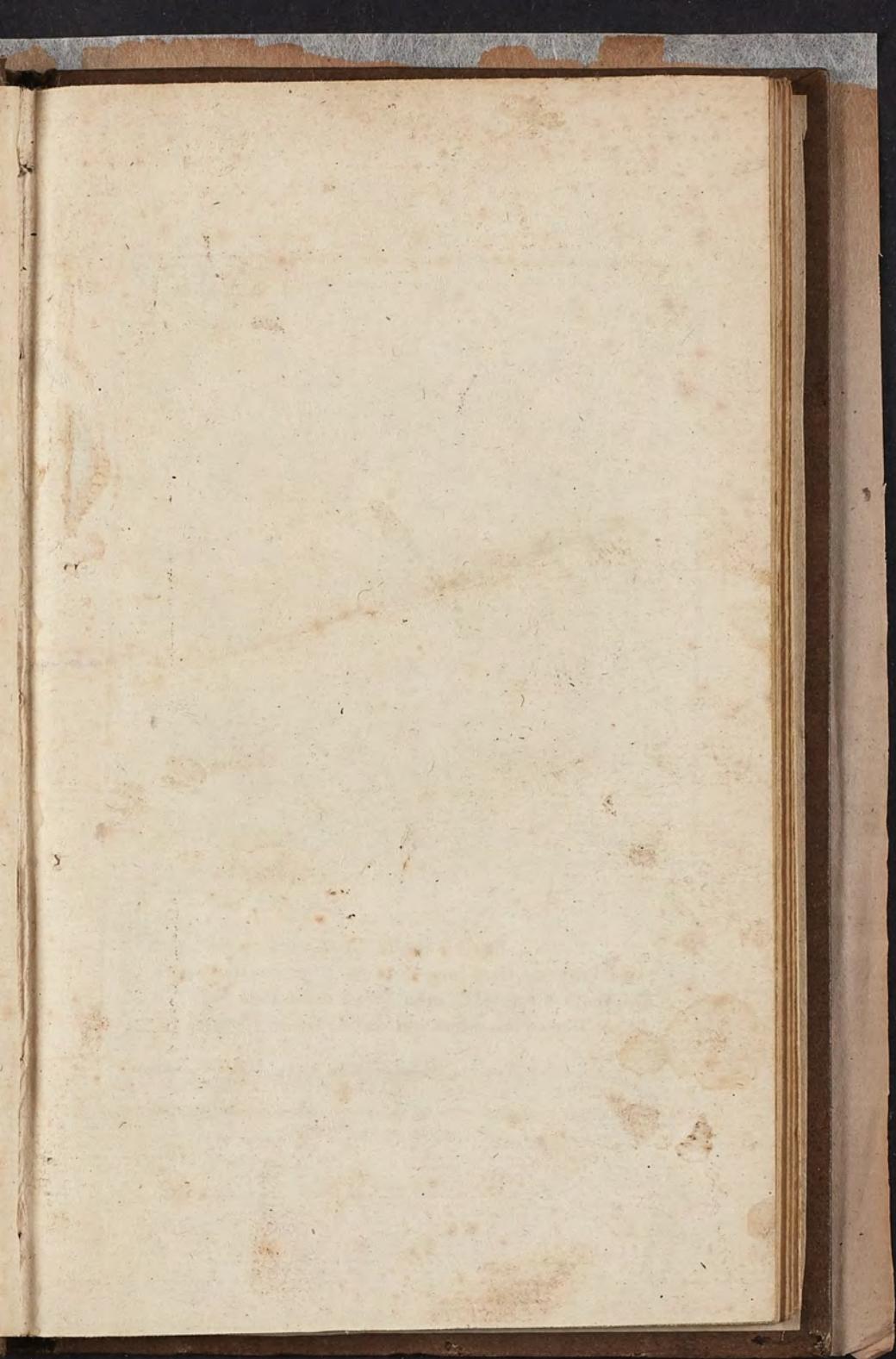
TOIS

R.









C^{TE} D'ARTOIS .



Sujet rebelle, Homme sans Foi,
Des Français trop long' tems j'ai bravé la Vengeance;
J'ai tenté d'égorgé mon Frère dans leur Roi,
Et j'ai causé les maux qui déchirent la France .

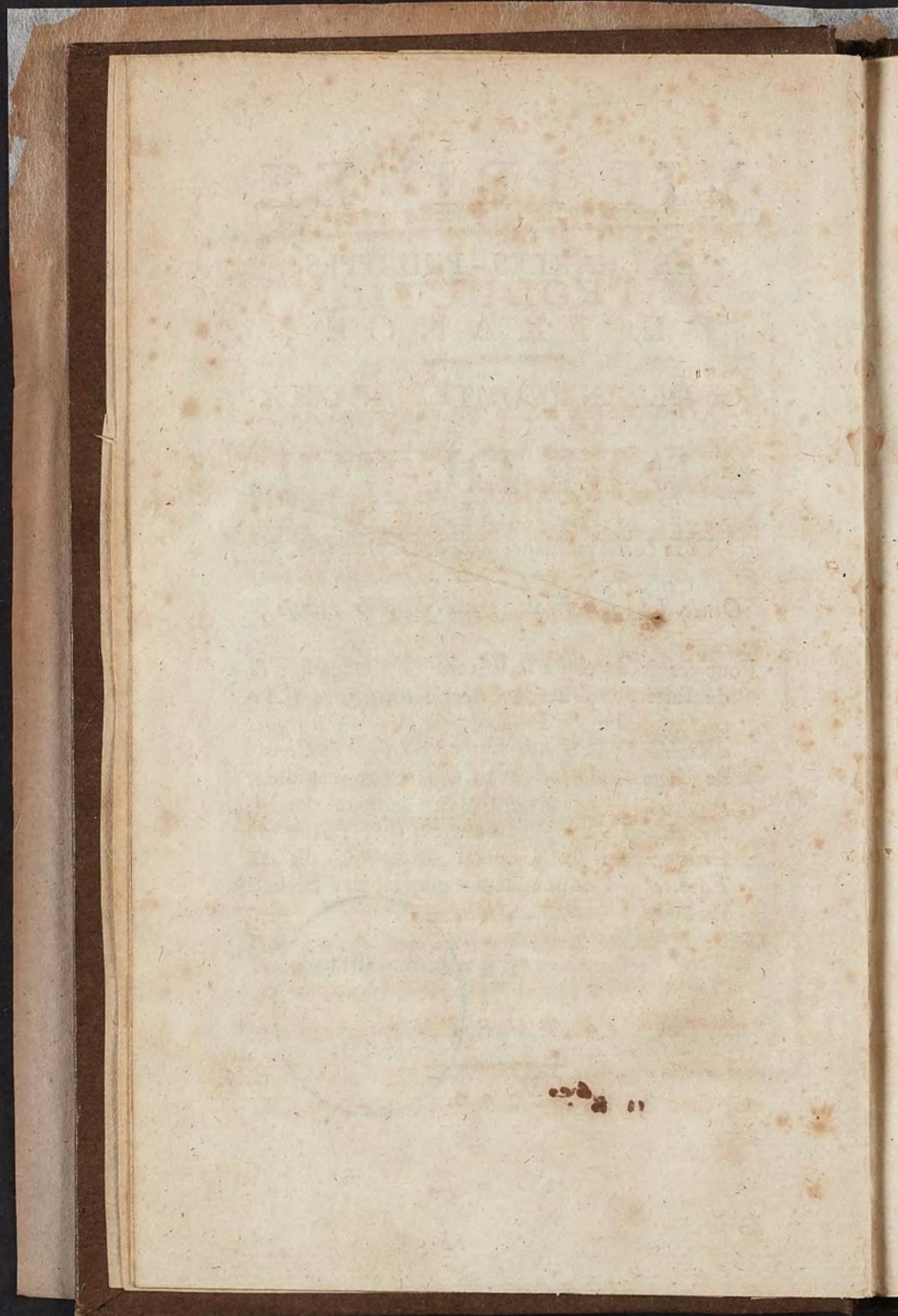
VIE PRIVÉE
DE CHARLES - PHILIPPE
DE FRANCE ,
CI-DEVANT COMTE D'ARTOIS ,
FRERE DU ROI ,

Et sa correspondance avec ses Complices ,

Ornée de son Portrait , gravé d'après nature ,

Pour servir de clef à la Révolution Française , &
de suite aux Vies de *Marie-Antoinette d'Autriche* , Reine de France ; de *Louis-Philippe d'Orléans* ; de *Louis-François-Joseph de Conti* ;
de *Louis - Joseph de Condé* ; de l'agiateur *Necker* , ci - devant Directeur - général des Finances ; de *Jean - Sylvain Bailly* , Maire de Paris ; & du Général *Mottier* , dit *la Fayette* , Commandant - général des Bleuets Parisiens.







INTRODUCTION.

Si l'homme de lettres qui entreprend d'écrire l'histoire, ne devait avoir pour but que de présenter à ses lecteurs les exploits & les vertus de ses héros, nous nous serions bien gardés de leur offrir celle-ci. Mais s'il est nécessaire de faire connaître aux contemporains & à la postérité, les personnages élevés qui ont fait quelque bien aux hommes, il ne l'est pas moins de vouer à l'exécration de tous les siècles, les monstres dont la sacrilège existence a été une chaîne non-interrompue d'attentats de tous les genres, & qui ont voulu noyer dans un fleuve de sang, la patrie qu'elles a vus naître. Il est bon, d'ailleurs, d'instruire de bonne-heure leurs enfans, de leur inspirer une horreur profonde pour les crimes de leurs ancêtres, & de leur persuader que ces mêmes peuples, qu'ils regardent comme des esclaves, sont des philosophes éclairés qui les jugent

à la rigueur. On se rappelle avec attendrissement, & l'on bénit sans cesse la mémoire des princes qui se sont montrés justes & bienfaisans, & par une raison contraire, on garde le souvenir des mauvais princes, comme on se souvient des inondations, des incendies & des pestes. (1)

La vie que nous publions aujourd'hui portera, peut-être, le repentir dans l'ame d'un prince qui n'a jusqu'ici compté ses jours que par ses forfaits. Il cherchera peut-être à appaiser une nation qu'il a voulu livrer au fer meurtrier d'une horde d'assassins aussi lâches que lui. Alors nous implorerons en sa faveur l'indulgence publique, & il ne dépendra pas de nous qu'un pardon généreux ne lui soit accordé par ce même peuple, contre la liberté duquel il arme encore en ce moment toutes les puissances Européennes.

Il serait à désirer que l'histoire des rois & des princes, fut écrite de leur vivant. Elle les

(1) Discours sur l'histoire de Charles XII, par Voltaire.

éclairerait sur leurs devoirs ; & en donnant de grandes leçons à tous ceux qui disposent de quelqu'autorité, elle présenterait aux hommes qui gouvernent, ou qui sont appellés à gouverner les nations, le tableau des vertus qu'ils doivent imiter, des faiblesses, des vices & des crimes qui flétrissent la mémoire de leurs ayeux ; ils sauraient que l'éclat de leur nom, de leurs dignités & de leurs richesses, n'en impose qu'à la multitude, que les gens éclairés savent les réduire à leur juste valeur, qu'ils ne leur témoignent quelques égards que parce qu'ils redoutent leur tyrannie (1). Ils apprendraient enfin à respecter l'opinion publique & à la craindre.

(1) Depuis l'abolition de la servitude, la fuite des chefs de la cabale, qui voulait livrer Paris au fer & aux flammes, & en faire un monceau de ruines ; depuis le supplice des *Foulon*, des *Berthier*, des *de Launay* & des *Flesselles*, la destruction du régime féodal & des trois ordres, nous n'avons plus à craindre la tyrannie des *ci-devant* grands. Nous pouvons peindre les ennemis de la nation, sous les couleurs odieuses qui leur conviennent, sans avoir à redouter leurs fureurs.

Puissions-nous oublier que la Bastille, ce monument du despotisme, plus redoutable que l'antre du Géant *Cacus*, de *Trophonius* & *d'Agamede*, a existé parmi nous, & qu'il a englouti des milliers de victimes, dont tout le crime était d'avoir dévoilé les attentats des souverains, des princes & des ministres, aux droits des peuples, ou d'avoir refusé de servir des haines aux dépens de leur conscience.



VIE PRIVÉE
DE CHARLES-PHILIPPE
DE FRANCE,
CI-DEVANT COMTE D'ARTOIS,
FRERE DU ROI.

CHARLES PHILLIPPE DE FRANCE,
ci-devant (1) COMTE D'ARTOIS, frère du
Roi, naquit à Versailles le 9 octobre 1757, de
Louis, Dauphin de France, mort le 20 dé-

(1) On se rappelle le décret de l'assemblée
nationale, du 19 juin dernier (1790) qui abolit
pour toujours la noblesse héréditaire, les armoiries,
& les titres de *prince*, *duc*, *comte* *marquis*, *vi-
comte*, *vidame*, *baron*, *chevalier*, *messire*, *ecuyer*,
noble, *monseigneur* & *messigneurs*, *excellence*,
alteſſe, *grandeur*, *éminence*, même celui d'*abbé*,
& tous autres titres semblables. Désormais les
hommes ne se distingueront que par leurs vertus,
& n'en imposeront plus à leurs semblables, même
au stupide vulgaire, par une énumération fasti-
dieuse de titres, & par une excessive opulence, à
l'aide desquels ils s'érigaient en despotes, &

cembre 1765 (1) & de *Marie-Joseph de Saxe*, morte Dauphine douairière, le 13 mars 1767. La couche de sa mère fut, comme celle de *Louis-Joseph de Conti*, très-laborieuse. Enfin on parvint, avec les secours de l'art, à la tirer du danger qui menaçait ses jours, & à lui rendre les forces & la santé. L'enfant eut une nourrice qui effuya, tant de la part des médecins que de plusieurs autres rivales ambitieuses qui voulaient la déplacer, toutes les tracasseries d'usage à la Cour, lorsqu'il s'agit de faire la nourriture d'un

écrasaient du poids de leur insatiable ambition, la classe indigente dont les services leur étaient si nécessaires. On verra reparaitre la pauvreté, l'humilité, la charité, la tempérance, & les autres vertus évangéliques que la gent sacerdotale avait bannies de dessus la terre. Ceux-ci abjureront cet égoïsme criminel qui leur faisait fermer les yeux sur la misère & les souffrances de leurs frères. L'assemblée nationale n'eut-elle rendu que ce service à l'humanité, elle mériterait la vénération & la reconnaissance de la génération présente, & de celles qui doivent la suivre.

(1) Il est inutile de rapporter ici les circonstances qui ont précédé & suivi la fin tragique de ce prince ambitieux. Personne n'ignore par qui & pourquoi il a été empoisonné, n'étant encore âgé que de trente-six ans trois mois et demi.

prince.

prince. Elle les souffrit sans se plaindre , pour ne pas renverser en un instant , ses espérances & celles de sa famille , qui voyait s'ouvrir devant elle la route des récompenses & des honneurs.

Elevé dans le sein d'une cour dépravée , où la vertu passa toujours pour une chimère , & par des femmes corrompues , qui applaudissaient à ses penchans les plus déréglés , comme le font toutes celles qui dirigent l'enfance des princes , l'illustre nourrisson balbutiait à peine , que c'était pour rapporter les expressions obscènes qu'il entendait sans cesse autour de lui , ce qui excitait le rire & les applaudissemens de ses lubriques gouvernantes , qui regardaient cette corruption comme l'effet des plus heureuses dispositions , & comme l'annonce d'un esprit brillant qui se développerait un jour de la manière la plus avantageuse.

Il serait inutile de nous appesantir sur les particularités minutieuses relatives à l'enfance de Charles-Philippe. Nous dirons seulement qu'il était à peine sorti du berceau , qu'on vit éclore en lui le germe de tous les vices. Tantôt arrogant & impérieux , tantôt hypocrite , insinuant & souple jusqu'à la bassesse , quand il voulait obtenir quelque chose , toujours traître dans ses actions , espion & délateur de celles des femmes

qui l'entouraient... Telle est l'esquisse du caractère monstrueux qu'il développa , & qui fit dès-lors prévoir aux hommes éclairés les maux qu'il causerait un jour à sa patrie.

Le tems arrivé où les enfans des princes sortent des mains des femmes pour passer dans celles des hommes , on songea à donner un gouverneur au petit Charles-Philippe. Avec les principes qu'il avait reçus , il lui fallait un de ces hommes à soutane violette , qui portent la dépravation des mœurs à son comble , & regardent cette religion sainte , dont ils sont les ministres , comme une invention de la politique , propre seulement à en imposer à l'ignorant vulgaire , & à accumuler sur eux & leurs familles , les dignités & les richesses. Il fallait en un mot , un de ces évêques de ruelle , à qui , l'*Aretin* , le *Portier des Chartreux* , le *Fils d'Hercules* , & une infinité d'autres livres de cette nature , servent de bréviaire. On jeta donc les yeux sur l'abbé de *Coetlosquer* , évêque de Limoges. Le prélat justifia parfaitement le choix qu'on avait fait de lui , & donna à l'auguste enfant un précepteur dont les avantures galantes , les dettes & les dépenses énormes faisaient depuis long-tems l'objet de presque toutes les conversations de la cour & de la ville.

Avec de pareils maîtres , il n'était gueres ques-

tion d'étude. Les livres frivoles ou obscènes furent substitués à l'immortel ouvrage de Fénélon , & aux autres livres qu'on met entre les mains des jeunes gens pour leur éducation. Dans celles de Charles-Philippe , l'auteur de la nature fut absolument oublié , & l'on eut soin d'alimenter son orgueil , en lui faisant des récits aussi pompeux que mensongers , des prétendues belles actions de ses ancêtres , dont la plupart sont aujourd'hui l'objet du mépris & de l'exécration des gens instruits , en même-tems qu'ils recueillent l'admiration & les éloges d'une multitude égarée par des plumes véniales , qui ont divinisé leurs foiblesses & leurs crimes.

Combien d'illustres morts , dont l'histoire eut offert à leurs neveux une suite d'actions éclatantes , & d'exemples d'honneur , de courage , de générosité , de grandeur d'ame , d'héroïsme , & de toutes les autres vertus qui honorent l'espèce humaine , sont maintenant engloutis dans la poussière du tombeau , parce qu'aucun écrivain ne les a tirés de l'oubli ! On écrit cependant la vie des mauvais princes , & l'on nous présente comme de grands hommes des tyrans qui ont défolé la terre. De-là les idées fausses , l'ignorance & les préjugés qui avilissent une na-

tion que toutes les autres devaient prendre pour leur modèle.

Le jeune élève ne manqua pas de faire des progrès rapides sous ses instituteurs , de sorte qu'avant l'âge de quinze ans , il joignait aux qualités dont nous avons précédemment donné l'idée , une ignorance parfaite , une présomption insupportable , & un libertinage de la dernière espèce.

C'est ainsi qu'ont été élevés tous les Bourbons. Sans culture , sans principes , sans intelligence , sans vertu , souvent sans caractère , jouets de favoris méprisables , de ministres pervers & de femmes prostituées , (1) ils ont toujours été inhabiles à commander , & ont causé tous les maux qui ont accablé leur empire.

(1) A ces traits , il n'est personne qui ne reconnoisse particulièrement Louis XV , tour-à-tour joué et méprisé par ses ministres , ses courtisans & ses catins , telles que la *Poisson* , devenue marquise de *Pompadour* , quoique fille d'un traitant & petite-fille du boucher des Invalides ; la *Lange* , qui , fille d'un religieux du Tiers-Ordre-Saint-François , nommé *le frere Ange* , et d'une cuisiniere , a été cependant métamorphosée en comtesse du *Barry* , & une infinité d'autres prostituées , dont la nomenclature serait aussi longue que dégoûtante.

Il faut convenir cependant que malgré le rôle méprisable qu'une ambition démesurée lui faisait

Le tems arriva ou le gouverneur & le précepteur du jeune prince reçurent la récompense

jouer à la cour , (rôle qui souvent lui arrachait les larmes , ainsi qu'elle l'écrivait à la marquise de Fontenailles) la *Pompadour* avait plusieurs qualités qui l'eussent fait estimer dans la société. Elle était sensible , généreuse , philosophemême , si l'on peut allier la philosophie avec sa vie qu'elle menait , elle aimait et protégéait les savans . »
 » tinuez à instruire les hommes , écrivait-elle à
 » Voltaire ; ils en ont bien besoin : pour moi
 » je continuerai à vous lire et à vous admirer . . .
 »
 » Adieu , Apollon , les bonnes nouvelles que
 » j'apprends de votre santé , me font très-agréables : ma joie serait complète , si je pouvois
 » vous être utile à quelque chose , et voir la
 » France plus heureuse » .

On trouve encore des preuves du respect de la marquise de Pompadour pour les savans dans une lettre qu'elle écrivoit à Montesquieu en 1751 . » J'ai reçu votre livre , (l'*Esprit des Loix*) lui marquait-elle , & je vous en suis très-obligée : il est admirable , & je lui ai donné la première place dans ma petite bibliothéque , qui n'est composée que d'auteurs , qui , comme vous , font honneur à la France , & excitent l'envie des étrangers . Vous méritez le titre de législateur de l'Europe , & je ne doute pas qu'on ne vous l'accorde bientôt unanimement .
 »

qui leur avait été promise pour ce qu'on appeloit à la cour son éducation. Alors, l'adolescent se vit tout-à-fait, maître de lui-même ; & s'ils avaient été les auteurs & les compagnons de ses

» Je vous remercie , Monsieur , de vos compli-
 » mens , quoique je ne les mérite pas , ils ne
 » laissent pas de me donner quelque vanité , en
 » m'apprenant que vous avez quelqu'estime pour
 » moi. Je vous prie de faire mes civilités à ma-
 » dame la duchesse d'Aiguillon : elle est bien heu-
 » reuse de vous voir & de vous parler tous les
 » jours. Je n'ai pas même la satisfaction de con-
 » verser avec des sages ; car il n'y en a point
 » ici. Venez quelquefois me
 » voir , m'instruire , & me consoler ».

Enfin, on peut dire avec vérité que la Pompadour n'a point avili le monarque , comme les courtisanes , soit privées , soit publiques , qui l'ont remplacée auprès de lui. La du Barry , au contraire étoit une libertine effrénée , qui après avoir vécu dans les halles & les taudions , & épuisé un millier d'hommes de la plus scrupuleuse espèce , n'offrit à son amant royal qu'un cœur usé & incapable de sensations. Elle le plongea dans les plus sales débauches , & lui donna la passion du vin , à la faveur de laquelle elle lui extorqua tant de bons qui ont ruiné la France. Avant sa fuite honteuse le monstre dont nous écrivons la vie , allait souvent la visiter à Lucienne , près de Marly , où elle fait sa résidence .

débauches , pendant qu'ils étaient auprès de lui , il s'y livra désormais avec une liberté entière.

Le premier usage qu'il en fit , fut en faveur d'une prêtrisse de Priape , nommée *Flore* , qui trafiquait alors ses appas chez la *Gourdan* (1). Cette fille qui se trouvait fort honorée de recevoir dans ses bras , un prince du sang , témoigna à son nouveau *zéphir* , la plus vive tendresse , & contracta des dettes immenses , pour meubler dans un beau quartier de la capitale , un appartement digne de le recevoir.

En prenant le parti de quitter la *Gourdan* ; *Flore* crut ne devoir point mettre d'abord son amant à contribution , pour se l'attacher davantage , & piquer par suite une générosité dont elle ne tirait pas déjà très - bon augure. Mais bientôt ennuyée de ne trouver en lui qu'un homme aussi avare dans ses dons , que crapuleux dans ses jouissances , elle rompit ouvertement avec lui , en le laissant couvert de honte de se voir conduit & méprisé par une fille qu'il croyait honorer , en s'attachant à son char.

Rendu à lui-même , Charles-Philippe réfléchit

(1) A cette époque la *Gourdan* tenait son B..... rue des deux portes Saint-Sauveur.

sur sa bassesse , & sur l'humiliation qu'il venait d'éprouver de la part de Flore. Après avoir été long-tems indécis sur la manière dont il devait lui témoigner son ressentiment , il résolut de se rendre chez elle avec plusieurs libertins déguisés , & de la faire jeter par ses fenêtres. Il fit part de son projet aux hommes perdus de mœurs , qu'il voulait associer à son exécution. Ceux-ci jaloux de mériter la bienveillance & la protection qu'il ne manqua pas de leur promettre , consentirent à tout ce qu'il voulut , & se présentèrent en conséquence au jour & à l'heure marqués chez Flore , sur laquelle ils se promettaient d'exercer une vengeance terrible.

Cette fille était alors au milieu d'un essaim d'adorateurs auxquels elle donnait à souper , & sur lesquels elle fondait l'espérance d'établir une maison de jeu dont elle se promettait des bénéfices considérables.

On lui annonce le prince sous un nom supposé. Elle se présente au-devant de lui dans une pièce voisine de celle où sa compagnie était réunie. Elle le reconnaît , et lui demande ce qui l'amène , ainsi que les personnes qui l'accompagnent. Des injures et des mauvais traitemens sont la seule réponse. Ils allaient la jeter par les fenêtres , lorsqu'à ses cris les gens qu'elle rassemblait accouren

courent l'épée à la main , et sont témoins de voies de fait qui les surprennent autant qu'elles excitent leur fureur.

Charles-Philippes et ses adhérens étonnés de la résistance imprévue qu'ils éprouvent , et faisant d'effroi, affectent bonne contenance en disant qu'ils se trompent de maison , & qu'ils vont se retirer , après avoir payé le dégât qu'ils ont pu faire. Mais leur procédé paraît si lâche , que les excuses qu'ils font sont regardées comme de nouvelles insultes.

Alors l'action s'engage de part & d'autre. L'épée , le bâton , les coups de poings , sont les différens genres de combat de nos athletes ; plusieurs de la troupe de Charles - Philippes restent fur le carreau : lui seul , spectateur *bravement* réfugié dans une armoire qui était proche , échappe aux coups meurtriers qui pleuvent sur ses camarades , mais enfin , il est découvert , & après avoir été outrageé de mille manieres , il demande , à genoux , la tête nue , & les yeux baignés de larmes , les pardons les plus humilians , pour éviter le juste châtiment qui le menace.

Cependant le bacchanal qui se passait chez Flore , avait attiré autour de la maison une foule considérable de citoyens de toutes les classes , qui criaient à la garde & au meurtre , & qui brisaient

les portes , en appellant du secours. Le commissaire du quartier , averti de ce qui se passe , accourt à la tête d'une armée de sbirres , pour s'emparer des combattans. Mais déjà Flore , & tous ceux qui n'avaient pas été estropiés , avaient pris la fuite par un escalier dérobé , pour se soustraire aux poursuites de la justice. Ceux que leurs blessures avaient laissés sur la place , furent arrêtés avec Charles-Philippe , & jettés comme lui dans les prisons , pour y rester jusqu'au jugement du procès qu'ils devaient subir.

D'Artois fit informer sur l'heure le lieutenant de police *Sartine* , de ce qui venait de lui arriver. Celui-ci pour faire sa cour à un libertin auquel il ne devait que du mépris , envoya chercher le commissaire , & parce qu'il avoit fait son devoir en punissant les auteurs d'un désordre qui avait troublé la tranquillité publique , il lui fit les réprimandes les plus mortifiantes. Cette aventure fit long-tems la matière des conversations de la Capitale , & fut aussi connue à la Cour , où notre héros de ruelle fut riaillé comme il le méritait.

Il y avait tout lieu de croire qu'il ferait de sérieuses réflexions sur lui-même , & que sa qualité de prince , méconnue par des gens qui venaient d'imprimer sur lui une tache indélébile , l'empêcherait de tomber désormais dans d'autres

fautes de cette nature ; mais il n'en devint pas plus sage , & il se livra bientôt à de nouvelles débauches avec une foule de prostituées qui lui communiquèrent cette maladie honteuse dont les ravages sur l'espèce humaine font si effrayans.

Lorsqu'il eut , pendant plusieurs mois , promené dans tous les mauvais lieux de Paris , le venin funeste qui minait sourdement. Son existence , il fut question de le marier , sur les propositions qu'on lui fit à cet égard , il se déclara pour mademoiselle *de Condé* , à laquelle il témoignait depuis long-tems beaucoup d'égards , d'attachement & même de passion. Mais l'intrigant *Choiseul* ; Ministre de la Guerre , qui comme ses semblables & les concubines , gouvernait l'état , ayant prétendu que des raisons de politique exigeaient que Charles - Philippe épousât une princesse étrangère , Louis X V qui avait d'abord approuvé le premier choix du prince , adopta les observations du ministre , & fit demander à la Cour de Sardaigne , la princesse *Marie-Thérèse de Savoie* , qui était dans sa dix-septième année (1). Après les négociations ordinaires , le mariage fut arrêté de part & d'autre.

Le monarque français qui connaissait par ex-

(1) Elle était née à Turin , le 31 janvier 1759.

périence combien les jouissances déréglées sont meurtrieres , & qui , fans en être plus sage lui-même , (1) avait toujours blâmé l'inconduite de Charles-Philippes , lui recommanda fortement de veiller sur sa santé , & de ne point communiquer à l'épouse qui lui était destinée , la contagion funeste dont il paraissait atteint. Le prince touché de ces remontrances , se fit administrer tous les secours qui lui étaient nécessaires pour entrer sans crainte dans le lit nuptial. Marie - Thérese arriva de Turin , et reçut , le 16 novembre 1773 , la main de Charles-Philippes , auquel elle

(1) Voici quelques épigrammes qui prouvent l'opinion qu'avaient de Louis XV ses propres sujets.

France , quel est donc ton destin ,
D'être soumis à la femelle ?
Ton salut viens d'une pucelle :
Tu périras par la catin.

Epitaphe du feu Roi.

Terminant ses honteux destins ,
Louis a fini sa carrière :
Pleurez coquins , pleurez putains ,
Vous avez perdu votre pere.

Autre.

Ci-gît Louis , ce pauvre Roi :
On dit qu'il fut bon : mais à quoi ?

L'embaumer serait nécessaire ,
D'une charogne il a l'odeur :
Mais l'ouvrir , bon ! Eh pourquois faire ,
Sûr de n'y pas trouver de cœur ?

regretta bientôt de s'être unie , & dont elle pleure aujourd'hui les attentats à la liberté d'un peuple recommandable chez toutes les nations.

On croirait peut-être qu'au moins dans les premiers tems de son mariage , d'Artois cessa ses dissipations , qu'il aimait son épouse , ou qu'au moins il lui témoigna les égards qu'elle avait droit d'attendre ; mais il n'en fréquenta pas moins tous les férails , où il se livrait aux excès les plus scandaleux , & buvait des liqueurs fortes avec une troupe de débauchés qui l'y accompagnaient. Il revenait ensuite à la comtesse sa femme , qui devenait encore l'objet de ses fureurs lubriques. Une infinité d'autres femmes n'auraient pas voulu souffrir l'approche d'un libertin de cet espèce , & auraient rompu ouvertement avec lui ; mais celle-ci se contentait de faire à son mari les plus tendres reproches sur sa conduite , & de le rappeler à lui-même , en lui donnant sans cesse des preuves de l'amour le plus sincère , & de la fidélité la plus constante.

Il y avait environ vingt & un mois qu'il était marié , & qu'il causait à la plus vertueuse épouse , des chagrins de toute espèce , qu'elle souffrait sans se plaindre , lorsqu'elle mit au monde , le 6 août 1775 , un fils qui fut nommé *Louis-Antoine* , & qualifié *duc d'Angoulême*. On espéra

que cette paternité ferait cesser les débordemens de Charles-Philippe , & qu'appelé par la nature aux devoirs les plus sacrés , il rougirait d'avoir oublié si long-tems la noblesse de son origine , & l'étendue des obligations qu'elle lui imposait ; mais il devint plus débauché que jamais , & fit de nouveau couler les larmes d'une épouse qui méritait un meilleur sort.

La monotonie dans laquelle les jouissances & celles du mariage deviennent promptement insipides à une ame usée , incapable de sentir le prix de la vertu , & d'éprouver ces sensations délicieuses , qui font cherir l'existence à l'homme qui fait toujours se ménager quelques désirs. D'Artois trouvait déjà des dégoûts insurmontables dans une union qui doit faire le bonheur de ceux qui la contractent. La *Contar* , actrice des Français , qui ne l'aimait point , mais qui l'assurait du contraire , reçut bientôt ses assiduités , & devint sa maîtresse en titre. Pour parvenir à vaincre son avarice qu'elle connaissait fardide , & à tirer de lui des sommes immenses , elle l'enivrait de vin & de liqueurs , se prêtait à ses goûts dépravés , & à ses dissolutions les plus viles. Elle réussit de cette manière à lui faire contracter pour elle , des dettes énormes qu'il espérait ne jamais payer , suivant la *louable* coutume des princes , qui font

jetter leurs créanciers par les fenêtres, lorsqu'ils viennent humblement solliciter le paiement de ce qui leur est dû.

Il y avait environ un an que la Contat recevait d'Artois, qui n'en visitait pas moins toutes les prostituées de Paris, lorsqu'elle devint grosse sans savoir au juste de qui, & jugea à propos de lui attribuer, par préférence à tout autre, les honneurs de la paternité, en lui faisant demander les secours convenables à son état. On s'imagine d'abord que le premier soin de Charles-Philippes fut de voler vers elle, & de lui donner en prince tout ce dont elle avait besoin dans sa situation. Mais on se trompe. Il apprit la nouvelle avec le sang-froid d'un homme qui n'a jamais senti son cœur, & borna ses largesses à soixante-douze livres, qu'il fit passer à la Contat. Cette actrice indignée d'un procédé aussi peu généreux, eut l'ame plus grande & plus noble que d'Artois, & bien loin de chercher à lui faire des reproches, elle lui renvoya les cadeaux qu'elle en avait reçus, avec défenses expresses de revenir jamais chez elle.

Sorti des bras de la Contat, il passa dans ceux de la *Duhé*, autre actrice des français, qui venait de quitter le milord d'Aigremont, après l'avoir ruiné sans lui laisser aucune ressource. Cette

fille crut qu'elle parviendrait à absorber de même toute la fortune du comte d'Artois. Mais ce dernier , qui après avoir été répudié de la Contat , comme il l'avait été de Flore , avait fait de sérieuses réflexions sur les dettes qu'il s'était vu forcé de contracter , malgré son caractère avare , voulait borner désormais toutes ses dépenses chez les femmes , à de simples parties de plaisir , peu dispendieuses , & ne point s'occuper de leur fortune. Il débuta donc avec sa nouvelle maîtresse , comme un particulier , lorsqu'elle s'attendait à le voir débouter en frere du plus puissant roi de l'Europe. L'actrice pensa qu'il fallait dissimuler. Elle crut qu'en jouant la fierté & la vertu , & en se montrant difficile à vaincre , elle irriterait la passion du prince , & tirerait de lui des sommes considérables , des cadeaux magnifiques , ou quelque constitution de rente , comme elle avait fait du milord d'Aigremont. Tel fut le plan de conduite qu'elle observa avec d'Artois , pendant plusieurs mois : mais enfin , lassée de poursuivre , à ses dépens , la conquête d'un homme qu'elle n'aimait pas , elle lui substitua , sans le lui dire , un fermier-général , qui se procura bientôt , à beaux deniers comptans , ce que les femmes nomment modestement leurs faveurs ; comme si l'avantage de connaître un objet qui nous plaît , de

de posséder son cœur , de goûter avec lui des jouissances , que le sexe desire , & sent plus vivement que nous , n'était pas réciproque.

La Duthé , qui , outre les gages considérables qu'elle touchait du théâtre , recevait des sommes immenses de son *Mondor* (1) , mena bientôt la vie la plus fastueuse. Une voiture richement décorée , des chevaux qui le disputaient à ceux des princes , des soupers fins , des fêtes qui se renouvelaient sans cesse , découvrirent bientôt à Charles-Philippe , un mystère qu'on voulait lui laisser ignorer , dans l'espérance de parvenir un jour à le rendre libéral. Alors , il fit les reproches les plus durs à cette actrice qu'il appellait son infidele , & il parvint à ne lui plus inspirer que du dégoût & du mépris.

Il s'aperçut facilement de la contrainte qu'elle éprouvait en sa présence , & du peu d'empressement qu'elle témoignait à recevoir ses assiduités. Humilié du sentiment qu'il faisait naître , il reconnut qu'il ne serait jamais préféré , & résolut de quitter la Duthé , sans exercer contr'elle au-

(1) Nom ironique qu'on donne ordinairement aux sang - sues publiques , appellées *fermiers-généraux*.

cune vengeance , parce que l'aventure de Flore lui avait fait connaître le danger des ruptures éclatantes.

L'actrice se consola facilement d'une perte aussi légère , & elle oublia bientôt Charles-Philippe , qui eut pour la premiere fois les honneurs de la retraite.

Des amourettes passagères remplirent , pendant quelques mois le cœur du prince , qui s'attacha ensuite à une autre actrice des français , nommée *Lange*. Ennuyé de n'avoir point encore été aimé des femmes dont il avait jusques - là fait ses maîtresses , il résolut de se les attacher par des libéralités. Quelques bijoux qu'il donna à Lange , la rendirent d'abord traitable , & elle lui témoigna pendant plus d'une année & demie , une tendresse qu'elle n'éprouvait pas. Mais comme un homme ne peut toujours se contrefaire , comme un avare n'affecte la générosité que par usfans , comme enfin il se montra ce qu'il était par caractere , la Lange chercha l'occasion de s'affranchir d'un joug qui lui avait toujours paru odieux , & s'attacha à un jeune seigneur qui éconduisit bientôt Charles-Philippe.

Celui - ci crut que son honneur lui faisait un devoir d'intimider son concurrent , & de lui faire intimer des défenses très-expresses de se montrer

jamais chez Lange. Le nouvel amant qui avait la fierté d'un homme libre, quoique sous le règne de l'esclavage, & la force d'un Hercules, reçut fort mal le messager, & rejoignit quelques jours après Charles-Philippes, auquel il demanda raison de l'insulte qu'il prétendait en avoir reçue. D'Artois entendit le défi avec le ton de supériorité, & même de bravoure, qu'affectent souvent les lâches, espérant que sa présence en imposerait plus que les menaces de son émissaire; mais son rival, au lieu de s'effrayer des rodomanades d'un homme qu'il méprisait, le provoqua en duel & lui donna un rendez-vous. D'Artois voyant qu'il n'y avait point à reculer, crut qu'il devait faire bonne contenance; il accepta le cartel, & promit de se rendre le lendemain au lieu indiqué.

Le jeune seigneur ne manqua pas de s'y trouver, & il se promettait de donner une bonne leçon à Charles-Philippes; mais celui-ci ne se présenta pas, & par l'entremise du lieutenant de police, il fit enfermer son rival à la bastille, où il mourut dans la fleur de son âge, en prononçant, avec des imprécations effroyables, le nom du lâche & du barbare qui exerçait sur lui une vengeance aussi terrible.

Quelques-tems après, c'est-à-dire le 6 août 1776,

la comtesse d'Artois accoucha d'une fille , qui fut appellée *Mademoiselle*.

Le pere parut pour un tems revenu de ses erreurs , & décidé à vivre dans une union parfaite avec son épouse. Le Roi , à la louange duquel nous devons dire en passant qu'il a toujours mené une conduite exemplaire (1) , le compli-

(1) Nous n'en pourrions pas dire autant de *Marie-Antoinette d'Auriche* , sa femme. Cette princesse , dont , suivant l'auteur de sa vie , le nom *pourra dignement occuper une place à côté des Médicis , des Marguerite de Valois , & de plusieurs autres reines & princesses* , dont *l'histoire nous a conservé des anecdotes aussi curieuses que rares* , a les ardeurs de *Messaline* , & la cruauté de *Frédegonde*. Elle aime l'argent pour thésauriser , & en fait le ressort de ses vengeances , elle vole au-devant de l'intrigue , & en fait l'ame de sa turbulente existence.

Hommes , femmes , continue le même auteur , tout est à son gré. On connaît sa conduite incestueuse avec le monstre dont nous écrivons la vie , & ses liaisons anti-physiques avec les duchesses *S. Maigrin* et de *Coffé* , la comtesse de *Mailly* , de la *Polastron* , la princesse *Lamballe* , la *Polignac* , la comtesse de la *Motte* et la *Bertin* , sa marchande de modes , dégoûtante créature , dont elle a plusieurs fois payé les dettes.

La France entière est encore indignée de la manière odieuse dont notre reine perverse a sacrifié la malheureuse *Lamotte* , après avoir cou-

menta sur son changement de vie , & crut qu'il avait pour toujours renoncé à ses débauches.

vert de ses baisers brûlans toutes les parties de son corps. Qu'on lise les mémoires de cette femme ; on y verra, pages 14, 18, 19 & 20, que le cardinal de Rohan, lui ayant annoncé que la reine avait du *goût* pour elle, & qu'elle lui trouvait de la *tournure*, celle-ci reçut un billet de la main de mademoiselle Dorvat , l'une des femmes de sa majesté , contenant l'ordre de se rendre entre onze heures & minuit , au petit Trianon. » M'étant ponctuellement trouvée à l'heure désignée , dit la comtesse , je fus introduite dans le cabinet de la reine par cette même demoiselle Dorvat.... J'y reçus l'explication de ce qu'avait voulu me faire entendre le cardinal , lorsqu'il m'avait parlé de *goût* & de *tournure*.

» En vérité , je me crus quelque chose de plus qu'une simple mortelle.

» Sa majesté termina notre long entretien , en signalant sa munificence , par le don d'un porte-feuille contenant pour dix mille livres de billets de caisse. Le dernier mot fut , ainsi qu'à la première entrevue : *nous nous reverrons*. En effet , nous nous vîmes souvent , & trop long-tems , & toujours sur le même pied. Cet aveu oppresse mon ame ; mon cœur se resserre , la plume échappe de mes doigts. O mon auguste souveraine , c'est à vous que je m'adresse présentement. Rappelez - vous ces momens d'ivresse , que j'ose à peine vous retracer ; rappelez - vous & les lieux où ils s'écoulaient , &

Mais il ne se montrait ainsi, que parce que l'épuisement total dans lequel elles l'avaient jetté, lui ôtaient alors toute possibilité de s'y livrer. Cette sagesse involontaire dura environ dix-huit mois, après lesquels il devint pere, le 24 janvier 1778, d'un fils qui fut baptisé à Versailles, sous le nom de *Charles-Ferdinand*, et qualifié duc de *Berry*.

» ceux où je les ai épiés. Quelque soit le mépris
 » dont il vous a plu de m'accabler depuis, vous
 » n'en trouverez pas moins écrit au fond de
 » votre ame, qu'alors vous m'élevâtes jusqu'à
 » vous. (il faudrait dire vous m'abaisseres) Mais
 » en vain, daignates vous vous dépouiller à mes
 » yeux de l'imposante majesté ; je la reconnus
 » dans votre abandon même ; je me dis : c'est
 » la déesse Flore qui s'amuse d'une humble fleu-
 » rette. Vous savez que dans ces premiers instans,
 » que dans ceux du même genre qui les sui-
 » virent, je ne m'écartai jamais du respect dont
 » vous me faisiez vous-même l'obligeant reproche.
 » Et c'est cette infortunée, que la seule approche
 » de vos lèvres devait rendre un objet à jamais
 » sacré ; c'est la femme que vous aviez honorée
 » du nom de *chere amie* ; c'est cette malheu-
 » reuse *Valois* que vous avez abandonnée, livrée
 » à la main dirai-je des bourreaux ? ah, je
 » dois vous épargner cet horrible image, &c. »

Personne n'ignore de quelle manière la malheureuse *Valois la Motte* a été sacrifiée après le vol que venait de faire Marie-Antoinette, du fameux collier qu'elle convoitait depuis long-tems. Voilà l'infâme scélérat que nous avons pour reine!

A cette époque, la *Montenier*, directrice du spectacle de Versailles, qu'elle a transporté à Paris depuis la révolution, se disposait à faire banqueroute, après avoir contracté pour plus d'un million de dettes. La reine qui l'aimait, les paya, & fit construire chez cette fille, un théâtre où elle se rendait de nuit, pour assister à des représentations de comédies obscènes, telles que la *comtesse d'Ollone*, & *Messaline*, dont elle faisait le rôle.

On avait remarqué qu'étant Dauphine, elle paraissait vouloir s'attacher notre héros, dont les discours orduriers, & une figure moins maussade que celles de ses frères (1), lui plaisait infini-

(1) Tous ceux qui ont vu le roi, savent qu'il a l'extérieur repoussant d'un butor, & une figure absolument insignifiante. » *Monsieur*, (dit l'auteur des *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France*) est haut, » vain, dur, politique sans esprit, & vilain; » égoïste, & jaloux des genres de célébrité qui ne » donnent aucune peine à acquérir. Sa constitution n'annonce pas qu'il fasse de vieux jours, » & son génie ne nous promet pas de grandes choses. Il parle de tout, parce qu'il a une mémoire prodigieuse, sans avoir rien approfondi; » il s'enferme dans son cabinet pour avoir l'air de donner une partie du jour à l'étude, & à ac-

ment. A la mort de Louis XV, elle avait témoigné un goût particulier pour Charles-Philippe, dont l'intimité avec le duc de *Chartres*, aujourd'hui d'*Orléans*, homme sans mœurs comme sans honte, donnait lieu tous les jours à des aventures scandaleuses, qui faisaient l'objet des conversations de tous les gens oisifs de la capitale. Marie-Antoinette jeta les yeux sur lui pour lui servir d'athlète dans les parties nocturnes qu'elle faisait chez la Montensier.

Dilon, Coigny, Vaudreuil, & quelques personnages obscurs, avaient successivement appaissé l'ardeur brûlante de la reine, &, comme elle le disait, ne faisaient plus que de *l'eau claire*, lorsqu'elle songea à leur donner d'*Artois* pour successeur. Celui-ci, qu'elle avait toujours cru incapable de réfléchir, craignit d'abord une inti-

» quérir des connaissances utiles ; mais il ne s'y
 » occupe qu'à des niaiseries, ou à faire un journal politique des événemens de la monarchie,
 » & de tout ce qu'il apprend de ses flagorneurs,
 » qui font la *Gazette de la cour & de la ville* ;
 » souvent il passe des heures entières à admirer
 » ses diamans, qu'il aime avec concupiscence,
 » qu'il achete usurairement, & qu'il accumule
 » comme un avare amasse de l'or pour se mettre
 » sans cesse à genoux devant, &c. »

mité

mité par le résultat de laquelle il pouvait se donner un maître ; mais le goût bouillant de sa belle-sœur pour les plaisirs , l'adresse peu commune avec laquelle elle attache à son char tous les hommes que leur physique lui fait croire vigoureux , firent bientôt oublier à Charles-Philippe ses réflexions. Il fit avec elle une quantité de parties fines , à Trianon , à l'insu de toute la cour , & l'accompagna souvent chez la Montenfier , où dans des nocturnales , dont le récit ferait horreur aux plus grands débauchés , il faisait le rôle infame de *Vitus* , tandis qu'un garde du roi , qu'on a depuis fait disparaître , y remplissait celui de *Matricius* , & la reine celui de *Messaline* , dans la comédie qui porte ce nom.

Ils revenaient une nuit tous deux d'une de ces orgies , dans l'habillement le plus indécent , & se disposaient à rentrer au château , lorsque le factionnaire de la grille leur en refusa l'entrée , en affectant de ne les pas connaître. Les deux amans se nommèrent ; mais la sentinelle se contenta de leur répondre qu'elle tenait sa *configne* du roi lui - même , & persista dans son refus. En vain eurent - ils recours aux menaces , aux prières , & aux promesses , ils ne purent rien obtenir. D'Artois jurant comme un cocher , fut obligé de regagner avec sa digne belle-sœur , le

théâtre public de la Montensier, d'où par la galerie attenante au château , ils se rendirent chacun dans leur appartement.

Le lendemain la reine , qui avait pendant le reste de la nuit , roulé dans sa tête mille projets de vengeance contre le factionnaire qui lui avait refusé l'entrée de la grille du château , alla porter ses plaintes au roi , en demandant la punition de cet homme , qu'elle disait lui avoir manqué de la maniere la plus indécente. Le roi l'écouta avec un ton de mépris dont elle sentit toute l'humiliation , & lui répondit qu'il avait lui - même donné l'ordre à la sentinelle , & qu'il entendait que tout le monde fut couché au château quand il l'était. Marie-Antoinette se mordit les lèvres , & dévora cet affront ; mais quelques jours après le malheureux qu'elle avait voulu faire punir pour avoir fait son devoir , fut enlevé , & jetté , ainsi qu'on l'a toujours cru , dans un des cachots de l'ancienne bastille , d'où il n'est jamais sorti.

Le roi apprit bientôt l'aventure de sa femme & de son frère. Il reprocha à ce dernier une conduite qui donnait lieu aux sarcasmes les plus injurieux , & aux épigrammes les plus piquantes. D'Artois voulut se justifier , mais le bonhomme qu'il déshonorait , lui imposa silence , & lui ordonna de s'éloigner.

L'affaire de Gibraltar occupait alors tous les esprits , & les seigneurs les plus distingués s'empessaient à l'envi d'y aller cueillir des lauriers. D'Artois vit qu'il ferait connaître son peu de valeur , & qu'il se couvrirait de honte , s'il restait en France. Disgracié du roi , & ne pouvant se montrer à la Cour , il imita l'exemple des autres , & partit pour l'Espagne , avec le duc de Bourbon.

On connaît tous les détails relatifs à l'expédition de Gibraltar ; on sait que d'Artois s'y montra comme un lâche , & qu'il en revint déshonoré après une absence d'environ trois mois. Voici une chanson à laquelle son retour a donné lieu.

AIR : *De Malborough.*

D'Artois revient d'Espagne ,
Oh la belle , la belle campagne !
D'Artois revient d'Espagne ,
Il a vu Gibraltar.

Il a vu Gibraltar ;
Il devait d'un regard
Nous en faire découdre ,
Et tout , tout , tout réduire en poudre.
Mais son trop jeune foudre
Ne vaut pas un pétard.

Ne vaut pas un pétard.

Crillon le goguenard

A l'Anglais, dans la place,

Fait offrir des œufs à la glace.

A ce tour de *paillasse*

Qu'à répondu l'Anglais ?

Qu'à répondu l'Anglais ?

L'Anglais paye en boulets,

D'Artois fait son tapage,

Voit son cu - curieux courage,

Visite chaque ouvrage,

Et braque le canon.

Et braque le canon,

Qu'il tire... oh ! vraiment non !

Car la troupe dorée

Dont son alteſſe est entourée, (1)

En tout lieu révérée,

L'est aussi du Breton.

L'est aussi du Breton.

Mais au camp, que fait-on ?

Son alteſſe l'arpente,

Et fou-fou-fournit dans sa tente,

L'article que nous vante

Le gazetier Français (2),

(1) Les gardes d'Artois.

(2) La *GAZETTE DE FRANCE*, cette fade adulatrice de ceux qu'on appellait alors les grands, parla de Charles-Philippe comme d'un guerrier qui avait fait des prodiges de valeur à Gibraltar. Telle a toujours été la manie des Journaux privilégiés, qui louent sans pudeur les gens en place, dont la vie n'offre aucune action brillante, ou digne d'éloges.

Le gazetiers François
Ne promet que succès ;
Mais toujours il raconte

Des faits qui nous couvrent de honte.
La honte, on la surmonte ;
La France a beau crier.

La France a beau crier ;
Trop las de s'ennuyer,
D'Artois tout en colère,

Dit au camp : va-t'en te faire faire ;
C'est un vrai séminaire,
J'ai ma niche à Paris.

J'ai ma niche à Paris,
Son parrain tout surpris (1)
En battait la campagne.

Mais d'Artois lui dit : Sire d'Espagne,
Je pars, car la montagne
Ne pond qu'une souris.

Revenu en France, d'Artois y reprit son ancien train de vie, & renouvela ses liaisons criminelles avec la reine, qui plus débordée que jamais, ne prit pas même le soin de cacher le double libertinage auquel elle se livrait.

Nous avons dit que Charles - Philippe était brusque, emporté, brutal & grossier avec les

(1) Le roi d'Espagne.

femmes , il ne tarda pas à fournir à la duchesse de Bourbon , une nouvelle preuve de la poltronerie qu'il avait montrée à Gibraltar. Cette femme dont l'esprit & la sensibilité sont connus , se trouvait un jour au bal de l'Opéra , où il cherchait une fille à qui il avait donné rendez -vous. La duchesse crut qu'elle pouvait sans commettre un crime , ou une indiscretion , lui faire appercevoir qu'elle le reconnaissait. Elle l'arrêta donc par le bras , en lui disant : *où courrez-vous , beau masque , je suis bien aise de causer avec vous un instant.* Cette plaisanterie que tout autre eut prise très-galamment , rendit d'Artois furieux : il arracha le masque à la duchesse , & lui donna sur le visage , une quantité prodigieuse de coup de poings , qui firent couler son sang en abondance. Cette aventure fit du bruit à la Cour , mais elle n'étonna personne , parce qu'on connaissait la brutalité de son auteur. Cependant Condé exigea que son fils tirat vengeance de cet affront. Le duc de Bourbon vint en effet trouver d'Artois , qui après avoir intrigué auprès du roi , & du vieux ministre *Maurepas* , pour se faire défendre de se mesurer avec Bourbon , fut cependant obligé de se battre avec lui au bois de Boulogne ; ce qui leur valut à tous deux un exil très-court , que des fêtes

brillantes qu'ils se donnèrent , leur firent bientôt oublier.

Des divertissemens journaliers , & des parties de plaisir continues , dont la reine était l'ame , attachèrent de plus en plus d'Artois à son inces-tueuse belle-sœur , & le rendirent moins inquiet , sur les dangers d'une liaison dont il avait d'abord appréhendé les suites. Il montrait à la comtesse son épouse une froideur injurieuse , & usait envers elle des procédés les plus révoltans ; lorsque la reine qui avait formé depuis long-tems le projet de devenir grosse , le devint effectivement. Les femmes de la Cour , les courtisans , & tous les gazetiers de France , s'entretinrent de cet évènement , dont personne n'ignora l'auteur. Antoinette fut sur-tout déchirée à *belles dents* par les tribades qui avaient cru jusques - là qu'elle n'aimait que son sexe , & aucune d'elles ne lui pardonna d'avoir souffert l'approche d'un homme , quoiqu'elles en eussent chacune plusieurs pour diversifier leurs jouissances. Cette grossesse , qui réjouissait tant de personnes , & sur-tout l'imbécile monarque , en même-tems qu'elle en chagrinait beaucoup d'autres , causait les plus vives inquiétudes à son auteur , qui ne pouvait les dissimuler. La reine lui disant un jour : *mon cher d'Artois , ton petit Dauphin ,* (car une quantité

de charlatans & de flatteurs lui persuadaient qu'elle accoucherait d'un garçon , ce qui est arrivé) *me donne des coups de pieds dans le ventre* ; il lui répondit avec colère : & moi il m'en donne dans le cul , mais f..... patience , nous saurons bien l'envoyer avec les autres.

Enfin , Marie-Antoinette accoucha le 22 octobre 1781 , d'un garçon , qui fut nommé *Louis-Joseph-Xavier-François* , (1) & sur la naissance duquel le roi reçut de toutes parts des félicitations qu'il crut sincères. Les satiriques s'égayèrent à ce sujet , & firent pleuvoir à la Cour une quantité d'épi-

(1) Lorsqu'elle vit la convocation des états-généraux consentie par le roi , elle administra à cet enfant , d'après l'avis de Charles-Phlippe , & suivant le plan combiné entr'eux pendant sa grossesse , une certaine potion qui l'envoya avec les autres , dans le courant du mois de mai 1789 , après une maladie lente , dans laquelle il avait montré un courage & une résignation dont peu d'hommes seraient capables.

Il entrait aussi dans le plan de notre héros & de sa belle-sœur d'en faire autant à *Louis-Charles* , Dauphin actuel. Mais malheur à eux si ils exécutent cet infernal projet !

grammes ,

grames , parmi lesquelles on remarque celle-ci , que nous rapportons , malgré sa médiocrité , parce qu'elle a trait à notre héros .

C O U P L E T .

AIR : De Joconde.

Ami , la nouvelle du jour

Se débite à cette heure :

Un Dauphin paraît à la Cour ;

Si je mens , que je meure !

Si Louis paraît vigoureux ,

Ce n'est pas de la sorte :

D'Artois a fait ce coup heureux ,

Où le diable m'emporte !

Nous avons déjà dit que l'uniformité laisse dans les plaisirs . Malgré toute l'envie qu'il avait de se fixer à sa belle-sœur , avec laquelle il éprouvait tout l'art des *positions* , son goût pour l'instance l'emporta , & sans cesser de lui donner souvent de vigoureux assauts , il partageait ses momens entre elle & plusieurs autres femmes de la Cour , qui cherchaient à se donner publiquement un amant titré . Marie-Antoinette ne tarda pas à s'en appercevoir , & ne voulant pas lui faire des reproches qui pussent le lui faire perdre ,

elle affecta d'ignorer son infidélité; mais elle lui associa une de ses femmes, nommée la *Dorvat* (1) dont la phisionomie intéressante, la taille svelte, & un air de lubricité répandu sur toute sa personne, lui avaient fait la plus vive impression. Cette fille répondit promptement à la passion dont l'honorait sa souveraine, & ses brûlantes caresses, ses attitudes variées, ses transports convulsifs dans le plaisir, la rendirent bientôt la favorite par excellence.

A cette époque, on ne s'occupait à la Cour que de parties de plaisir, & de courses de chevaux. Le duc de Chartres venait d'en faire acheter à Londres, d'une agilité surprenante, tous les seigneurs se ruinaient pour s'en procurer de semblables. D'Artois lui-même, dont ce duc sans honneur était le vil coriphée, venait, malgré son extrême parcimonie, d'en acheter un qui lui avait coûté 42,800 liv. Plein de confiance en ce coursiер qu'il avait nommé le cheval *Pépin*, il espérait gagner les primes; mais les écuyers des deux princes se joignirent, & se jettèrent si rudement,

(1) C'est cette fille Dorvat, dont nous avons parlé page 29, & dont l'excessive complaisance pour sa maîtresse, allait jusqu'à lui procurer d'autres femmes, comme la comtesse de la Motte, &c.

comme par mégarde , sur ce cheval , qu'il attrapa un écart , & fut revendu une modique somme de 150 liv. Cette course coûta plus de quatre-vingt-millions à Charles-Philippe , qui ne s'y était engagé que dans l'intention , digne d'une ame comme la sienne , de ruiner les parieurs , après avoir gagné par argent les écuyers & les jockeis .

Après avoir ainsi dérangé ses affaires , notre héros qui pleurait sans cesse la perte de ses quatre-vingt millions , s'imagina qu'il serait plus heureux les cartes à la main . Il demanda donc sa revanche au duc de Chartres ; mais il acheva sa ruine , & emprunta de tous côtés pour soutenir le train indispensable de sa maison .

Pendant que son beau-frère contractait ainsi des dettes , & semblait l'abandonner , Marie-Antoinette se rendait presque toutes les nuits à Trianon , où vêtue en amazone , elle se livrait avec des hommes & des femmes , alternativement , aux deux espèces de jouissances qui ont toujours partagé son existence . Parmi les athlètes avec lesquels elle faisait des assauts nocturnes , on distingua sur-tout un jeune homme d'environ dix-sept ans , beau comme on nous peint Adonis , & commis au secrétariat de la guerre . Sa figure intéressante , sa peau douce & fine , son men-

ton à peine garni de ce duvet qui est le symbole de la virilité , son ton , sa taille , sa voix gracieuse , avaient allumé les désirs de la lubrique Antoinette , qui l'avait fait introduire dans son boudoir par son valet-de-chambre *Campan* , son confident ordinaire , & l'intendant de ses plaisirs.

Il y avait déjà quelque-tems qu'elle débauchait ce jeune homme , dont les forces commençaient à s'épuiser , lorsque le cher beau-frère , qui jusques-là ne s'était pas montré jaloux , s'visa de le paraître , & de lui reprocher le peu de soin qu'elle mettait à cacher ses aventures amoureuses. Elle lui avoua ingénument qu'elle avait eu du goût pour le commis , mais elle lui promit en même-tems de ne plus le revoir ; ce qu'elle exécuta.

Charles - Philippe & Marie - Antoinette renouèrent donc , ils firent disparaître le jeune homme , dont sa famille n'eut plus aucunes nouvelles , malgré les longues recherches qu'elle fit faire , et ils se livrèrent à de nouveaux désordres au vu et su de toute la Cour. On fit alors nombre de pasquinades et de caricatures , et l'on plaça sous les serviettes du roi , de la reine , et de d'Artois , un jour de grand couvert , trois exem-

plaires imprimés de la mauvaife chanson que voici.

AIR : *Eh ! mais oui-dà , &c.*

Or , écoutez l'histoire

Que je vais raconter ,

Elle est facile à croire ,

Il n'en faut pas douter :

Eh ! mais oui-dà ,

Comment peut-on trouver du mal à ça ? (bis)

Notre lubrique reine ,

D'Artois le débauché ,

Tous deux sans moindre peine ,

Font ce joli péché .

Eh ! mais oui-dà , &c.

Cette belle alliance

Nous a bien convaincus

Que le grand roi de France

Est le roi des cocus .

Eh ! mais oui-dà , &c.

Il y avait un troisième couplet dans lequel on reprochait à la *Polignac* d'être l'entremetteuse de la reine et du comte d'Artois ; ses expressions grossières ne nous permettent pas de le rapporter.

On assure que le roi , qui lut réellement ces couplets , fut contenir d'abord l'indignation qu'ils lui

inspirèrent ; et qu'il fit en particulier à sa femme ; les plus sanglans reproches sur ses disparitions clandestines , & sur l'indécence qu'elle affichait dans sa conduite ; mais qu'elle lui répondit , avec ce ton altier & imposant qui la caractérise , qu'elle voulait être libre dans son palais , & qu'elle n'avait pas quitté la cour de Vienne pour venir être esclave à celle de France.

Non - seulement les liaisons de Charles - Philippe avec Marie - Antoinette , scandalisaient toute la Cour , mais elles furent bientôt connues de l'Impératrice reine , qui demanda des détails à cet égard au cardinal de Rohan , alors grand ammônier de France. Ce prélat qui avait dans le cœur un levain de jalousie contre d'Artois , & qui visait à des faveurs qu'il a obtenues depuis de sa souveraine , quoiqu'elle ne l'aimait point , dépecha à Vienne un courrier chargé de la lettre qu'on va lire :

A l'Impératrice , Reine de toutes les Hongries.

M A D A M E ,

» Mon respect & mon zèle pour l'illustre
» maison d'Autriche , la vénération que vos ver-
» tues m'ont inspirée , la franchise que vous avez

» reconnue en moi , lorsque le roi me chargea
» de ses sentimens auprès de vous , (1) tout me
» force à remplir un ministère douloureux à mon
» cœur. Que n'avez-vous chargé quelqu'autre de
» cette affligeante mission ?

» Il n'est que trop vrai que notre Dauphine ,
» aujourd'hui notre reine , en entrant sur le ter-
» ritoire de France , a totalement oublié les le-
» çons de sagesse que vous vous étiez plu à
» faire germer dans son cœur. (2) Indépendam-

(1) Il s'agit ici des négociations faites par le cardinal , relativement au mariage de Marie-Antoinette d'Autriche , avec le Dauphin , aujourd'hui roi de France.

(2) La lettre suivante adressée par l'Impératrice reine , à sa fille , sur ce que celle-ci l'avait informée de l'impuissance de son époux , donnera une juste idée de la nature des leçons dont parle le cardinal.

» Je me suis toujours apperçu , ma chere fille ,
» que vous aviez du goût pour les femmes ; il
» faut vous satisfaire , mais y mettre de la modé-
» ration & de la retenue. La première de ces
» vertus conserve la réputation , & les autres la
» santé , puisque rien n'use d'aussi bonne heure

» ment de son goût excessif pour le luxe , elle
 » se livre à tous les excès de la coquetterie. Le
 » bruit court , & il est même prouvé , qu'elle
 » préfère son beau-frère à son époux.

» Voilà tout ce que je puis vous apprendre.
 » Puisse votre majesté , par ses sages exhortations ,
 » la remettre dans le sentier du devoir. Puisse
 » mon zèle y coopérer : c'est la moindre preuve
 » de dévouement que puisse vous donner celui
 » qui ne cessera d'être ,

» M A D A M E ,

» De votre Majesté ,

Le très-humble , & très-
 respectueux serviteur ,

† L. DE ROHAN.

» que ce métier. Votre marine peut & ne pourra
 » jamais vous faire d'enfans. Ce mal est grand
 » sans doute : une reine stérile est sans considé-
 » ration comme sans appui ; mais ce mal n'est
 » pas sans remède. Il faut donc faire comme
 » moi , prendre un faiseur. Choisissez-le comme
 » j'avais choisi le prince *Charles* , grand , beau ,
 » jeune , & sur-tout vigoureux. Prenez-le dans
 » les hommes de la Cour les plus proches de

Le

Le prélat s'imaginait qu'à la réception de cette lettre, l'Impératrice reine témoignerait à sa fille le plus grand mécontentement, & prendrait si bien ses mesures, qu'elle donnerait lieu à une rupture éclatante entre les deux amans. Mais il se trompa, & cette femme à qui, malgré ses vices, on ne peut, sans injustice, refuser un grand caractère, vit avec plaisir des liaisons qui n'étaient que l'effet de ses conseils, & dont une grossesse qui revivifiait la branche régnante, avait été le résultat. Le cardinal en fut donc pour sa perfidie, & se couvrit à la Cour de Vienne, du juste mépris qu'on lui montrait en France.

En ce tems-là, c'est-à-dire vers le mois de décembre 1782, ou dans les premiers jours de janvier 1783, la comtesse d'Artois accoucha d'une fille, qu'on nomma *Mademoiselle d'Angoulême*, qui mourut six mois après (1) au château de

» vous. Cet évènement ne pourrait, quoiqu'il en arrive, les compromettre ; ce sera un appui de plus pour vous ; en cela vous serez plus heureuse que je ne l'ai été. Tout l'univers a connu ma galanterie & ses effets ; on peut ignorer la vôtre, si vous la couvrez avec soin du manteau de votre passion pour votre sexe ; mais, je vous le répète, ma fille, ménagez-vous ».

(1) Le 22 juin 1783.

Choisy-le-Roi , infectée du virus vénérien que lui avait transmis sa mère , à qui Charles - Philippe , dont les débauches avaient repris avec une nouvelle fureur , l'avait communiqué .

Dans l'intervalle de la naissance & de la mort de cet enfant , *Mademoiselle* était aussi décédée à Versailles le 5 décembre 1783 , âgée de sept ans & quatre mois . D'Artois ne se montra aucunement sensible à cette double perte , qui fait encore couler les larmes de son épouse .

Déjà il commençait à fatiguer la reine , qui cherchait à lui donner un successeur , lorsqu'elle jeta les yeux sur un colonel de Royal-Suédois , qu'on appellait le *beau Fersen* , à qui elle fit passer par *Lesclaux* , garçon de chambre , un billet pour lui donner un rendez-vous au *Petit-Trianon* . Ce nouvel amant fut introduit dans le voluptueux boudoir , par *Bazin* , autre confident des plaisirs de Marie-Antoinette . Cette nouvelle intrigue continua jusqu'à ce que le colonel épuisé , prit le parti de la retraite , pour céder la place à la comtesse de la Motte , & au cardinal de Rohan , qui sont devenus si fameux depuis l'affaire du riche collier , dont la reine voulait faire tomber sur eux le vol , après l'avoir commis elle-même .

Jusqu'ici, nous avons vu Charles-Philippe développer, enfant, tous les germes de la corruption, & se rendre le délateur des actions de tous ceux qui l'entouraient; nous l'avons vu adolescent débauché, mauvais mari, beau frere inces-tueux : nous allons maintenant le voir sujet rebelle, frere assassin, & nouveau Catilina, vouloir renverser la Monarchie de fond en comble, ou s'ensevelir avec elle sous ses ruines.

Depuis long-tems la situation affligeante des finances, que la reine, les princes & les ministres dilapidaient à l'envi, & la révolution qui venait d'avoir lieu en Amérique, présageaient les maux qui déchirent aujourd'hui la France. Lorsque l'Etat fut dénué de toute ressource, que les traitans ne virent plus rien à prendre, que le parlement de Paris eût refusé d'enregistrer *le Timbre* (1) & *l'impôt Territorial*, qui eût été exilé à Troyes, d'où il revint lâchement, après avoir enrégistré un vingtieme, quoiqu'il eût déclaré que le droit de consentir des impôts n'appar-

(1) Monstrueuse invention de l'esprit fiscal, qui eût ruiné nos manufactures, anéanti notre commerce, & plongé la France dans un déluge de maux.

tenait qu'à la nation assemblée ; lorsque par une suite de ce principe , il eût demandé les *Etats généraux* , où il esperait tenir le haut rang & diriger toutes les opérations , conformément au plan qu'ont toujours eû les parlemens d'envalir toute espèce d'autorité , (1) lorsqu'enfin les no-

(1) D'Artois s'était chargé de faire enregistrer cet impôt effrayant , & il se rendit à cet effet au palais ; mais l'affluence de peuple qui s'y trouvait , & les cris de proscription qu'on pouffait de toutes parts , lui firent bientôt abandonner son projet. Frappé de terreur , comme il l'avait été à Gibraltar , il prit la fuite & regagna Versailles , abandonné de ses gardes. La pâleur sur le visage , & tremblant de tout son corps , il dit au roi de se charger lui-même à l'avenir de faire enregistrer ses édits , & on ne le revit plus à Paris.

Malgré les justes reproches qu'on fait aux parlemens dans toute l'Europe , il faut convenir cependant qu'ils ont rendu les plus grands services à la nation , qu'ils ont mille fois opposé un frein au despotisme ministériel , & que les nouveaux tribunaux ne remplaceront jamais ces corps antiques , où depuis leur institution , on a toujours compté des hommes dignes de l'immortalité. La demande qu'ils ont faite des *Etats généraux* , est la cause de leur destruction , & l'on peut leur appliquer ce passage de l'écriture : *Perditio tua ex te.*

tables eurent été congédiés, sans avoir trouvé des expédiens pour acquitter la dette nationale, il fallut bien que le roi consentit à la convocation demandée, avec les plus vives instances, par tous les corps du royaume; mais il ne la promit que pour l'année 1792, & ce ne fut que d'après les murmures du peuple, & les cris des gens de lettres, (1) qu'il la détermina pour 1789, malgré toutes les oppositions des grands & des ministres.

La reine, l'empereur son frere, (2) les princes & tous les autres personnages qui avaient causé la calamité publique, s'imaginerent que le premier soin des députés réunis, serait de s'occuper des moyens de fournir de l'argent & de faciliter de nouvelles déprédatiōns; mais ils furent trompés dans leur attente; & lorsqu'ils virent un plan conçu pour régénérer l'Etat, détruire tous les abus, & arrêter le luxe ruineux

(1) N'est-ce pas ici le cas de citer cette maxime de l'academicien *Duclos*: « les grands, » les hommes en place, craignent les gens de « lettres, comme les filoux les reverberes. »

(2) Joseph II, mort à Vienne le 20 Février 1790, justement exécré de ses sujets.

de la Cour , leur rage dès-lors ne connut plus de bornes.

Ici nous aurions à décrire des complots effrayans contre la liberté du peuple Français , si nous voulions écrire l'histoire de la révolution , & l'on y verrait figurer principalement *Calonne* , *Brienne* *Marie-Antoinette* , *d'Artois* , *Conty* , *Condé* , *Bourbon* , *d'Orléans* , (1) son chancelier , *la Touche* , les conseillers *Freteau* & *Duval d'Epremesnil* , *Mirabeau l'ainé* , *Bailly* , *Necker* , (2) *la Fayette* , (3)

(1) Celui-ci devait être nommé régent du royaume , & complimenté , en cette qualité , à l'hôtel-de-ville par *Bailly* & *la Fayette* . Dans un conciliabule tenu chez ce prince , on avait arrêté que le monarque serait rasé & relégué dans un cloître , comme certains rois des premières races , qu'on appellait *Fainéans* . *Juigné* , archevêque de Paris , devait le confesser , puis le résoudre à vivre & à mourir cénobite , & lui administrer l'Eucharistie .

(2) *D'Artois* venait de faire la paix avec lui , parce qu'il en avait besoin . Jusque-là , chaque fois que ce ministre allait au conseil , le prince lui disait , en lui montrant le poing : *Où vas-tu , traire d'étranger ? Est-ce ta place au conseil F... Bourgeois ? Retourne t'en dans ta ville ; ou tu ne périras que de ma main .*

(3) Celui-ci est devenu depuis ennemi irré-

l'abbé Maury, d'Estaing, (1) le Mounier, Ringard, Broglie, Lambescq, l'abbé Syeyes, (2) Veytard, Barentin, Bezenval, d'Autichamp,

- conciliable d'Orléans, contre lequel il fait circuler tous les jours des pamphlets injurieux, ainsi qu'en conviennent les colporteurs qui les vendent. On assure qu'il est à présent le favori en titre de la reine, & que le monarque le souffre, pour augmenter sa famille.

(1) Quoique le comte d'Estaing soit entré dans un complot contre son roi, on verra plus loin qu'il l'a empêché de tomber sous les coups meurtriers de Charles-Philippe.

(2) Voici un discours que prononça cet abbé dans un conciliabule à Monceaux, au milieu des conjurés.

« **MESSIEURS,**

» Dans l'état désespérant où sont les affaires,
 » il ne reste à la nation Française que la ref-
 » source de se mettre sous la protection du grand
 » prince qui préside à cette illustre assemblée.
 » (Le duc d'Orléans) Le peuple Français, aveu-
 » gie en ses désirs, ose prétendre à une liberté
 » illimitée, qui deviendrait funeste à la juste su-
 » bordination dans laquelle il est & doit être
 » maintenu.

» Si le monarque assis sur l'empire des lys,
 » n'a pas les talents & les qualités nécessaires pour

Laurent de Villedeuil, Bertier de Sauvigny, & autres conjurés dont l'énumération serait trop longue. Mais nous ne devons rapporter ici que les faits qui ont rapport à notre héros.

De concert avec la reine, d'Artois & leurs adhérens, semaient par-tout de l'argent pour exciter des émotions populaires, & ralliaient les mécontents que venaient de faire les premières opérations de l'asssemblée nationale, dans le sein

» être le pilote de son vaisseau, si ses frères
» ne sont pas mieux partagés en lumières & en
» capacité, nous avons la consolation d'admirer
» un grand homme en monseigneur le duc
» d'Orléans, premier prince du sang.

» Il est donc de notre prudence, & denotre
» devoir, d'employer toutes les tentatives, de
» redoubler tous les efforts de notre zèle pour
» déferer la régence du royaume à monseigneur
» le duc d'Orléans.

» Jurons donc tous ici de ne rien négliger
» pour conduire ce prince immortel au sommet
» du gouvernement. Nos intérêts, messieurs,
» nous en font un devoir, & le peuple, retenu
» dans ses chaînes, apprendra qu'il n'est pas fait
» pour devenir notre maître, & nous asservir
» sous le joug de ses caprices & de sa brutalité. »

(Ici on crie : Vive monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume.)

de

de laquelle ils voulaient faire porter le fer & la flamme. Le génévois *Necker*, qui de petit commis de *Rellaçon*, était parvenu au ministere, où il était pour la seconde fois, fournissait aux conspirateurs tous les fonds nécessaires à l'exécution de leurs projets sanguinaires, & était lui-même l'ame de la conspiration, pendant que tous les citoyens qu'il affamaient lui prodiguaient les épithètes du *pere du peuple* & de *sauveur de la France*.

Les plus grands malheurs menaçaient alors la liberté Française. Paris était investi de troupes & au premier signal, les habitans devaient être inhumainement égorgés dans leurs foyers. Voyez des détails certains que nous nous sommes procurés à cet égard.

Le samedi 11 juillet 1789, *M Tierry de Villevray*, valet de chambre du roi, traversait plusieurs appartemens pour parvenir à la chambre de ce dernier. Chemin-faisant, il entendit parler à voix basse, mais confusément dans une pièce voisine. Parmi les sons divers dont ses oreilles furent frappées, il crut distinguer la voix du maréchal de Broglie, qui disait : *j'en fais mon affaire*, ainsi que celles de Charles-Philippe & du prince de *Lambescq*, qui lui étaient assez familières. Il s'arrête, écoute avec beaucoup d'at-

tention, & après avoir entendu plusieurs fois prononcer les noms de *Brienne*, de *Foulon*, du défunt garde des sceaux *de Lamoignon*, sans savoir quel pouvait être l'objet d'une conférence si extraordinaire, qu'on tenait quelquefois à voix très-basse, il entendit très-distinctement ces paroles de d'Artois : *Eh, ma sœur soyez tranquille, je vous promets sur ma tête que le benêt (1) ne sera pas redoutable dans quarante huit heures; je me charge de cela, & l'on verra beau jeu.* Ensuite on garda le silence pendant quelques instans.

Lorsque l'on recommença à parler, M. Tierry, était, si tremblant, sa frayeur était si grande, qu'il craignit de se trouver mal & d'être surpris. Il se retira donc & courut tout en désordre avertir *d'E斯塔ing* de ce qui se passait. Celui-ci lui témoigna la plus grande surprise; lui dit que le complot était trop exécutable, (2) & passait trop les bornes de la vraisemblance, pour

(1) On devine facilement qu'il s'agissait du roi.

(2) D'E斯塔ing connaissait le complot, il en était même, ainsi que nous l'avons fait voir plus haut; mais il ignorait qu'on eut résolu d'assassiner le monarque, & quelque coupable qu'il fut de tremper dans une conspiration quelconque, il était incapable de se prêter à un meurtre comme celui que projettait d'Artois.

qu'il y put croire. M. Thierry ne répondit qu'en offrant sa personne pour caution de ce qu'il annonçait. D'Estaing parut accepter la proposition, & se chargea d'imaginer un expédient pour empêcher les conjurés de soupçonner Thierry, l'auteur de la divulgation de leurs scènes, ce qu'ils eussent pu faire, ayant plusieurs fois rencontré ce valet-de-chambre dans des appartemens, & à des heures d'après lesquels ils avaient imaginé, mal-à-propos peut-être, qu'il les espionnait, & s'étaient comportés à son égard avec une circonspection qui tenait de la méfiance.

Alors d'Estaing alla trouver le roi, & ne le quitta pour ainsi dire plus jusqu'à l'apparition dont nous allons parlé. Il était avec lui dans sa chambre, lorsque le 12 juillet 1789, vers le midi, il entendit traverser une pièce voisine par une personne qui marchait à grands pas. Alors il quitta brusquement le monarque, & s'élança vers une porte qui s'ouvrait déjà. Il reconnut d'Artois, & lui présenta deux pistolets, en lui disant: *mon prince, votre alteſſe royale n'entrera chez Sa Majesté, que lorsqu'elle m'aura étendu mort sur le parquet.* (2) En même-tems, le

(1) Quelle générosité, quelle noblesse d'ame dans un homme coupable de trahison envers son roi & la nation ! Que le cœur humain est incompréhensible !

roi qui s'apperçut que d'Estaing n'était pas d'abord resté auprès de lui , & ne l'avait pas quitté tout-à-coup sans quelque raison grave , jeta un grand cris pour appeler ses gardes. [1] D'Artois se voyant découvert , se retire , & dit , en affectant beaucoup de sang-froid : *point de bruit , comte , si mon frère n'est pas visible à présent , je lui dirai dans un autre instant ce qui m'amenaît* ,

Il rejoignit en même-tems la reine , la Polignac , l'abbé de Vermond , Foulon , [2] & le comte de Mercy , qui se livraient à la joie la plus bruyante , au bruit de la musique allemande , qui devait célébrer dans peu le massacre général des Parisiens. A cet instant , Lambescq , ce rejetton d'une famille de traîtres à la nation française , était au pont-tournant des Tuileries , où il sabrait de droite & de gauche. [3]

(1) On ne les lui avoit pas encore ôtés.

(2) On se rappelle le genre de mort qu'a subi cet infâme maltôtier. Peu de jours auparavant , il avait dit que le peuple n'aurait qu'à manger de l'herbe ou du foin , quand il trouverait le pain trop cher.

(3) On colporta dans Paris à cette occasion une feuille intitulée : *le Sabreur des Tuileries*.

Ce soi-disant prince de Lambescq a publié il y a quelques mois une brochure dans laquelle

Il y avait à cette fête de cannibales , & nous garantissons l'authenticité de ce fait , un seigneur de la cour de l'Empereur , qui venait de l'envoyer *incognito* , pour former un parti en France. Voici les propos que tenaient les chefs de la cabale , nous les rapportons , quoiqu'ils soient en quelque sorte étrangers à la vie que nous offrons à nos concitoyens , pour fournir de matériaux à l'homme de lettres qui écrira l'histoire de la révolution.

Le compte de Mercy : j'avais toujours cru vos français bonnes gens , il faut les corriger , & leur apprendre qu'ils sont les esclaves nés des princes. Ce qu'ils font ressemble assez à l'insurrection des Brabançons. Votre canaille de France ne rentrera dans son devoir qu'à force de recevoir les étrivières.

La reine : Paris sera dans trois fois vingt-quatre heures une belle plaine.

il soutient que bien loin d'avoir donné ordre à sa troupe de faire feu , il lui avait seulement recommandé de disperser les citoyens attroupés ; que le vieillard auquel on lui reproche d'avoir déchargé un coup de sabre , s'est trouvé à sa rencontre par un mouvement impétueux de son cheval , qui avait fait volte-face. Mais cette prétendue justification a été aussi méprisée que son auteur.

D'Artois : *C'est peut-être mercredi que se vérifiera la prédiction d'un certain bonhomme qui disait : un pere dira un jour à son fils : Paris était-là.*

La reine répliquait : *On dit que les terreins brûlés sont plus fertiles que les autres. La plaine parisienne sera donc un pâturage bien gras.*

Paris en effet devait subir le 14 juillet, à onze heures du soir, une triple attaque dont les détails & les évolutions sont expliqués dans une petite brochure intitulée : *les Crimes dévoilés*, qui a paru alors. Le maréchal de Broglie était choisi pour généralissime des assassins enrégimenterés, qui devaient faire le sac de cette ville. Elle devait sur-tout être bombardée à boulets-rouges, du haut de la montagne de Montmartre, où l'on faisait des préparatifs & des travaux immenses depuis plus d'un mois. Les troupes campées près des invalides, & celles qui étaient cantonnées autour de la métropole, devaient fondre les armes à la main, sur les parisiens épouvantés, égorger ou poignarder les uns, pendre les autres à des potences qu'on aurait plantées dans tous les quartiers de la capitale. Le quai des Orfèvres seul devait d'abord être ménagé, & le pillage en était permis aux soldats. Enfin, le viol, l'inceste, le parricide, le sacrilége & une incendie générale,

devaient précéder la destruction totale d'une ville dont l'existence est antérieure à l'ère chrétienne (1).

Un sergent de Royal-Allemand , à qui on a donné dix mille livres de récompense , & facilité sa sortie du royaume , a revêlé l'infenal projet dont nous venons de rendre compte. Les nouveaux détails qu'on va lire , jettent un grand jour sur une conjuration dont *Caligula* lui-même aurait frémi. [2]

Voici la forme d'un des instrumens de mort

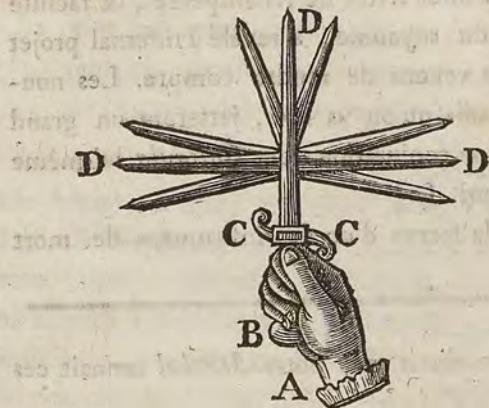
[1] On dirait que notre *Jeſabel* connaît ces vers de *Virgile*.

Sæpè etiam steriles incendere profuit agros ,
Atque levem stipulam crepitantibus urere flammis ,
Sive indè occultas vires & pabula terræ
Pingua concipiunt , sive illis omne per ignem
Exsudat inutilis & cæca relaxat
Spiramenta , novas veniat quâ succus in herbas .
&c. &c. &c. &c. &c.

Georgicon , libro primo.

[2] Caligula n'avait que désiré l'assassinat du peuple romain , mais il n'aurait jamais osé l'entreprendre ; d'Artois & ses complices avaient résolu celui d'un million d'habitans de leur païs.

qui devaient servir au massacre projeté. On pourrait dire celle du *poignard aristocratique*.



A. Représente le poignet qui tient le poignard.

B. Représente le pommeau.

Le double *C.* représente la garde qui doit couvrir le poignet.

Le triple *D.* représente neuf lames tranchantes, dont on devait frapper dans tous les sens, les citoyens qui se seraient trouvés dans les rues, qu'on voulait couvrir de cadavres.

Il y avait aussi des fusils dont il est inutile de donner ici la forme. Il nous suffit de dire que cette espèce d'armes, l'une des plus meurtrières qui ait jamais été inventée, se tient sur l'épaule sans être soutenue

soutenue par la main. Il y a près du bassinet un piston qu'il suffit de pousser dans une échancreure pratiquée dans la largeur du fusil , au-dessus de la batterie, pour faire tomber dans le canon une des cinq ou six balles qui se trouvent placées dans une cavité qui le surmonte, de sorte qu'on peut charger trois fois son fusil & tirer quinze ou dix-huit coups en une minute , quand on est habile à le charger.

De Flesselles venait de recevoir d'un nommé *Morin* , compagnon orfevre, le coup de pistolet qui lui a ôté la vie, lorsqu'on arrêta un courrier qui venait apporter à ce perfide prévôt des marchands (1) un billet dans lequel on trouvait ces mots. *Votre conduite a été prudente ; dite au G.* (au gouverneur de la Bastille) *que l'étoile paroitra au point du jour. &c. &c. &c.* Cette missive a été trouvée dans la botte du courrier entre deux cuirs.

Au point du jour, un canonnier du parti ennemi devait mettre le feu à une mèche com-

(1) Dignité supprimée depuis , comme infâme , & à laquelle on a substitué celle de maire , dont est pourvu le philosophe *Bailly* , qui depuis son élévation , a cessé de méditer le système planétaire.

muniquant à quatre tonneaux de poudre placés sous la salle des états-généraux. Sa répugnance à obéir, sa lenteur à s'y disposer, le cri de sa conscience, quelques mots qu'il a lâchés ont sauvé les jours des députés.

Le fraticide que voulait commettre d'Artois ayant été prévenu par d'Estaing, on devait persuader au monarque d'aller à Metz pour quelque temps; il y devait subir le même sort que les députés. On y voyait encore en Septembre 1789, les vestiges d'une mine qui devait faire sauter une partie de la ville.

Cet assassinat qu'on méditait contre la personne du roi, & dont Metz devait être le théâtre, étant exécuté; Foulon devait être contrôleur-général, Flesselles & Bertier de Sauvigny (1) auraient été nommés ministres.

Au milieu des complots qui menaçaient les jours du monarque & la tranquilité de ses états, la cabale était parvenue à le déterminer à renvoyer les ministres pour en faire nommer d'autres, dont la vie avait été un tissu de scélératesses & d'infamies.

(1) Intendant de Paris, gendre de Foulon dont il a subi le supplice.

Necker, qui déplaissait depuis quelques mois, parce que le mauvais état des finance l'empêchait de continuer à fournir de l'argent aux conjurés, avait été compris dans la proscription. Le onze juillet (1) il partit *incognito*.

Cette nouvelle fut apportée le lendemain au Palais-Royal sur les cinq heures. Les citoyens qui y étaient assemblés en grand nombre firent sur le champ fermer tous les spectacles, on cria aux armes, on arbora la cocarde [2] on sonna le tocsin dans les églises, & on ne fit diversion que pour se porter tumultueusement au pont tournant des Tuilleries, où, comme nous venons de le dire, Lambescq venait de se montrer avec sa troupe.

Une infinité de journaux & d'autres feuilles, ont donné des détails exacts de tout ce qui s'est passé depuis cette époque. On fait qu'en deux

(1) 1789.

(2) On avoit pris d'abord la cocarde verte, mais on rejeta bientôt avec indignation cette couleur qui était celle de d'Artois, & on arbora les trois couleurs de la ville. Necker & d'Orléans, dont on ignorait encore les monstrueux projets recueillaient alors toutes les marques de l'affection publique.

jours les Parisiens sont devenus autant de *Césars* & de *Brutus*, qu'ils ont conquis en 3 heures [1] la Bastille, [2] ce colosse frayant que Louis XVI & Turenne avaient jugé imprénable, arraché les entrailles de l'impitoyable gouverneur de cette forteresse [3] & pendu une infinité de traîtres de monopoleurs & d'espions.

(1) Le 14 juillet 1789, jours à jamais mémorable dans les fastes de la liberté.

(2) Elle avait été commencée sous Charles V en 1369, & finie en 1383, sous la prévôté d'Aubriot qui y fut enfermé.

(3) Le marquis de *Launay*, dont l'infâme trahison a mis la rage dans tous les esprits.

» Un gouverneur de la Bastille, fut-il le plus
» vertueux du monde, est un monstre aux yeux
» de la tendre humanité, puisque son état est
» de l'affliger; dès que le devoir qu'il remplit
» émane du despotisme; dès que le prisonnier
» d'état n'est pas entendu, jugé & condamné.
» Que sera-ce donc lors qu'ainsi que le féroce &
» traître de *Launay*, il ajoute encore les rafinemens
» de la cruauté, l'insolence, l'orgueil
» & l'avarice d'un brigand à la tyrannie qui est
» la première loi de sa charge, & le rend l'exécuteur
» des hautes œuvres du ministère? »

Mémoires de Linguet sur la Bastille.

Voici la troisième strophe d'une ode qu'on fit

Nos neveux regarderaient tous ces prodiges comme des fables, si une quantité d'écrivains véridiques de notre siècle n'en attestent la réalité,

On fait ce qui s'est passé depuis la punition des Foulon, des Bertier, [1] des de Launay ; on connaît tous les détails des faits qui ont pré-

au sujet de la destruction de la Bastille, & qui avait pour titre : *Le nouvelles philippiques, ou le Te deum des Français, &c.*

„ Mes amis , servez mon délire ,
 „ De Launay succombe , il expire ,
 „ Le fer a dévoré son flanc ;
 „ Frappez encor , nouveau vampire ,
 „ Je veux m'abreuver de son sang .
 „ Déjà , sur la place publique ,
 „ La populace frénétique ,
 „ Les yeux de rage étincelans ,
 „ Crie , en montrant sur une pique
 „ La tête du suppôt inique ;
 „ Ainsi mourront tous nos tirans. „

(1) Résultat des notes trouvées dans le porte-feuille saisi à Compiègne sur cet intendant, le jour de son arrestation.

1^o. *Jean-Marie de Bezenval, lieutenant des*

céde & suivi l'entrée que fit le roi à Paris, le vendredi 17 juillet 1789, pour se rendre à l'hô-

suisses, à Courbevoie, se plaignait de n'avoir point de cartouche.

2°. Le prince de Lambescq accusait la réceptions de trois mille cartouches reçues à une heure du matin.

3°. M. *Desprez* se plaint à M. *Duteil* de ce qu'il lui manque des balles.

4°. Le comte *de Revillac* demande à toucher des fonds sur le produit de la vente des grains faite par le gouvernement.

5°. Le comte *de Bar* demande un rendez-vous.

6°. Le même demande s'il peut venir chercher des balles.

7°. Rend compte du nombre des soldats fêtés au palais-royal, & désigne les orateurs.

8°. Intention d'établir un camp à Saint-Denis, de couper les récoltes en verd, sauf les indemnités.

9°. Lettre de Berthier au Champ de Mars, qui annonce qu'il est chargé des opérations du camp avec M. *de Vaucouleurs*.

De Mantes

Lettre de M. *de Valson* qui demande 2000 cartouches.

Autre trouvée dans le porte-feuille.

M. le comte *de Vassan* demande 2000 cartouches de moule.

tel-de ville où il accepta la cocarde nationale. Lorsqu'il fut retourné à Versailles, d'Estaing qui craignait que les conjurés, de près ou de loin, ne fissent perir le valet de chambre Thierry, qu'ils regardaient comme le révélateur de leur complot, convint avec sa majesté, qu'elle ferait à Thierry quelques reproches publics, sous prétexte d'in discréption & de rapports fait par lui à la reine ; & en effet, le roi le rencontrant lui donna le coup de poing qui a tant occupé les gazettiers, & qui a donné lieu à une brochure d'un quart de feuille in-8°. intitulée *la bonne nouvelle*.

On la fit en même temps saisir secrètement chez tous les libraires & dans les mains des colporteurs, pour empêcher que les reproches du Roi à Thierry & le coup de poing dont nous venons de parler, ne fissent regarder comme un traître ce valet de chambre qu'il a toujours affectionné.

Nous pouvons assurer ce fait que nous tenons

La fille de M. Berthier craint l'esprit d'indépendance qui a gagné les esprits ; elle frémit de penser quelles peuvent être les suites ; elle désirait que M. Berthier sortît de la capitale, parce qu'elle n'y connaît personne qui lui soit plus cher.

de huit libraires du palais-royal, qui nous ont dit aussi que la famille de Foulon avoit obtenu des ordres en vertu desquels on avoit saisi & confisqué dans leurs boutiques un autre imprimé ayant pour titre; *la botte de foin, ou la mort de M. Foulon*, formant aussi un quart de feuille in 8°.

Il est si vrai que les reproches & le coup de poing du Roi à son valet de chambre étoient feints, & qu'il n'a point perdu la confiance de son maître, que le Monarque, en écrivant à M. Berthier, gouverneur de l'hôtel de la guerre à Versailles, pour lui ordonner de faire lever le plan d'une maison de Villedanay appartenante à Thierry, s'exprimoit en ces termes: *en levant le plan de la maison de Thierry, qu'on n'endommage point la possession de ce bon serviteur.*

Il n'était pas possible que la chute de la Bastille, & les supplices que le peuple venait de faire subir à ses tirans, ne changeassent la face du Gouvernement, & ne leur fissent connaître le degré de l'indignation publique. Aussi virent-ils que leur règne était passé, & qu'ils allaient rentrer dans la classe de leur concitoyens qu'ils méprisaient. Ceux qu'on appellait alors *les grands, tremblèrent,*

blèrent, ils perdirent pour un tems (1) l'espoir de dissoudre l'assemblée nationale, qui continua ses opérations avec un nouveau courage, & ne virent qu'ils ne pouvaient éviter le sort de leurs semblables que par une fuite précipitée. *Conty* [2] fut le premier à leur donner ce conseil, & son départ fut le signal de celui de tous les autres.

Le fraticide d'Artois, dont toute la Nation demandait alors la tête, & qui l'eut perdue sur la place de Grève, comme Foulon, Bertier, & les autres traîtres de cet espèce, sans l'amour des français pour leur Roi, dont il est le frere, aurait bien désiré de rester en France; mais il n'y avait plus de sûreté pour lui, dans une nation que le plus monstrueux des attentats venait d'irriter contre lui. Il se détermina donc à partir.

Avant de prendre la fuite, il alla faire ses adieux à la *Raucourt*, [3] dont il était alors l'amant titré,

[1] Nous disons *pour un temps*, parce qu'ils ont recommencé leurs complots, dès qu'ils se sont vus en sûreté chez les puissances voisines.

[2] Lisez la vie de *Louis-François-Joseph de Conti*, dans laquelle se trouve sa correspondance secrète avec ses complices.

[3] Extrait des révolutions de Paris, n°. 11.
» Nous apprenons dans ce moment qu'on vient d'amener à l'Hôtel-de-ville Mademoiselle *Rau-*

& à Marie Antoinette, avec laquelle il pleura long-temps de n'avoir pu consommer la destruction de son pays.

Enfin il s'éloigna, la rage dans le cœur, & se rendit à Bruxelles où étaient déjà une quantité de proscrits, dont la réunion était appellée *la petite*

» *court* [ancienne actrice des françois] qui avait
 » demandé un passeport pour Amiens. Ses liaisons
 » avec nos fugitifs l'ont fait regarder comme sus-
 » pecte; elle a été arrêtée à Saint-Denis par un
 » détachement de cavalerie de la garde nationale,
 » à la tête duquel était Monsieur d'Hières, Com-
 » mandant du District des petits Augustins. On
 » a pris les plus grandes précautions pour s'assurer
 » de tous les paquets dont elle pouvait être
 » chargées. »

Cette fille Raucour, Maîtresse de Charles-Philippe, avait demeuré long-tems, ainsi que la *Lange*, autre actrice qui a aussi été Maîtresse de d'Anto^{is}, dans une maison située rue de Condé, partenaire à un ancien compagnon horloger nommé *Pierre-Augustin Caron*, ci-devant ^{de} *Beaumarchais*, être taré & équivoque, que M. *Bergasse* désignait ainsi dans un mémoire relatif à la cause des sieurs & dame *Kornmann*: *ce Tigellin impur, cet infâme Ruffin, cet obscur Erosstates, ce conjurateur Catilina, cet adultere Chrispin, ce traître Doig, cet insipide Marfus, ce bannal & équivoque Figaro....*

(75)

cour de France. [1] Sur la route il reçut mille témoignages de l'exécration publique. La Comtesse son épouse , qu'il avait quittée sans lui donner la moindre marque d'attachement , reprocha vivement à la reine de l'avoir voulu rendre l'instrument de ses vengeances contre un peuple généreux & sensible , & de l'avoir conduit à sa perte.

Le mauvais accueil qu'on lui avait fait à Bruxelles lui ayant persuadé qu'il ne pouvait trop se hâter d'abandonner cette ville , il se rendit à Vienne , où il fut très-bien reçu de l'Empereur , à qui Marie-Antoinette venait d'écrire en sa faveur. Il était déterminé à s'y fixer , lorsqu'il reçut de Louis-Philippe-Joseph de Conti , la lettre suivante ,

» M O N S E I G N E U R ,

» J'apprends avec le plus grand plaisir que
» Votre altesse royale vient de se soustraire à la
» brutale férocité de la canaille française , &
» qu'elle s'est retirée à la cour de Vienne , où

[1] Voyez le n° II des *Révolutions de Paris* ,
p. 32.

» elle reçoit tous les égards qui lui sont dûs.
 » J'aurais bien désiré , ainsi que M. de Condé ,
 » mon cousin , pouvoir vous indiquer le lieu de
 » notre retraite , & de celle d'une infinité de
 » seigneurs qui nous ont accompagnés , mais
 » les arrestations qu'on fait tous les jours des
 » couriers chargés de paquet pour la France ,
 » m'ont empêché de vous donner plutôt de mes
 » nouvelles. Nous sommes réfugiés à Turin ,
 » d'où nous entretenons une correspondance
 » exacte & sûre avec plusieurs puissances que
 » nous sommes certains de déterminer à épouser
 » notre vengeance , contre un peuple qu'il faut
 » remettre dans une servitude dont il n'aurait
 » jamais dû sortir. Je vous invite donc à vous
 » réunir promptement à nous. Sa majesté Sarde
 » recevra votre altesse royale , avec la distinction
 » qu'elle mérite , & ne verra en elle qu'un gen-
 » dre injustement persécuté , dont il faut épouser
 » la querelle. Nous vous attendons tous avec le
 » plus vif empressement.
 » Je suis avec respect , de votre altesse royale ,
 » Monseigneur ,

A Turin, le 22 juillet Le très-humble serviteur ,
 1789. LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH
 DE CONTI.

Pendant que Conty témoignait ainsi le dessens d'armer contre nous les puissances de l'Europe , il faisait circuler en France le précis qu'on va lire , extrait du N°. X des *Révolutions de Paris*,

« Ayant toujours espéré que la vérité triompherait de la calomnie, je suis resté dans le silence jusqu'à ce moment ; mais il ne m'est plus ni possible , ni permis de le garder , puisque mes ennemis ne m'en poursuivent qu'avec plus d'acharnement.

« J'ai été forcé de sortir du royaume , parce que la multitude prévenue contre moi , & échauffé par des calomnies atroces , a cru que j'avais fait le commerce des bleds , & que d'après cela je méritais font animadversion & sa haine.

« En conséquence , ménacé par tout du fer , du feu & du poison , il ne m'est plus resté d'autres ressources que de fuir ma patrie , & telle est la position dans laquelle je suis depuis le 13 juillet dernier , sans que je puisse en présumer le terme.

« Des perquisitions faites chez moi , imprimées & signées de ceux qui en ont été chargés , prouvent la fausseté de ces inculpations.

« On me calomnie encore journellement en

» disant, que j'ai payé pour exciter des troubles & des révoltes, & empêcher les mou-
» lins de moudre, &c.

» Je déifie qui que ce soit de parvenir à
» prouver aucun de tous ces faits.

» Obligé de présider un bureau de notables,
» & de donner mon avis dans cette assemblée,
» j'ai dit & écrit à cette occasion, en mon ame,
» & conscience, ma façon de voir & de pen-
» ser, & en cela j'ai fait mon devoir d'hon-
» nête homme, que personne ne peut ni ne
» doit me reprocher.

» On répand de plus, que je suis entré dans
» des complots, machinations, &c. je déclare
» formellement & authentiquement que cela est
» faux, & que j'ai même la satisfaction de
» pouvoir dire, que jamais de telles propositions
» ou confidences ne m'ont été faites.

» J'ai toujours cherché, depuis que je suis
» au monde, à mériter l'estime publique, &
» ce n'est point à mon âge que l'on cesse d'en
» sentir le prix.

» Je n'ai jamais été ambitieux, politique ni
» intriguant, & n'ai formé & ne forme d'autres
» vœux, que d'achever mes jours tranquille-
» ment, au milieu de mes concitoyens, que

» je voudrais savoir aussi heureux que je l'ai
» toujours désiré.

» Il est si intéressant pour moi que tout ceci
» soit connu, que je n'hésite pas à le rendre pu-
» blic par la voie de l'impression.

Pendant que d'Artois se disposait à quitter la cour de l'Empereur pour se rendre auprès des conjurés, Necker, que le roi avait rappelé, revint en France, où il fut accueilli par - tout comme l'aurait été *Sully*, à qui on ne faisait pas de difficulté de le comparer, parce qu'alors on ne connaissait pas les projets désastreux qu'il a depuis exécutés. Le 30 juillet, ce vil agioteur fit son entrée à Paris, où les citoyens lui décernèrent des honneurs (1) dont il n'est pas d'exemple dans l'histoire, & dont ils rougissent maintenant; son premier soin a été de demander une amnistie en faveur des conjurés, & leur rentrée dans le royaume. Les électeurs réunis à l'hôtel-de-ville, avaient eu l'imbécillité d'y consentir, comme s'ils en eussent eu le droit; mais deux

[1] Il circula à ce sujet un imprimé fort mal écrit, dont Necker était lui-même l'auteur, ayant pour titre: *Entrée triomphante de M. Necker à l'hôtel-de-ville, &c.*

jours après , lorsqu'on leur eut montré l'incon-
séquence & l'irrégularité de leur conduite à l'é-
gard du Génevois , ils retracèrent leur arrêté , &
lui adressèrent cette rétractation.

Tandis que l'on proclamait Necker le *sauveur de la France* , & qu'il en était l'idole , d'Arteis se rendit à Turin , où il trouva les conjurés qui lui prodiguèrent les félicitations les plus flatteuses. Les autres fugitifs avaient été fort accueillis à la cour de Sardaigne , mais la renommée qui avait devancé d'Artois , & malgré les belles assu-
rances que lui avait donné Conti , il essuya du
roi une réception très-humiliante , qui ne l'a pas empêché de fixer sa résidence à Turin. Depuis ce tems , il ne s'occupe que des moyens de faire liguer la Sardaigne , l'Espagne , la Sicile , & tout le corps germanique , contre la France , où il entretient des relations exactes avec les chefs que nous regardons comme les plus fermes colonnes d'une constitution qu'ils veulent détruire , en pa-
raissant la protéger. On en pourra juger par les lettres qu'on va lire.

Pendant que d'Artois , Conty , Condés , Bour-
bon & quelques scélérats , de leur espèce se réfugiaient à Turin , une quantité d'autres en-
nemis de la régénération Française innondaient les coups des différens princes d'Allemagne. Quant
à

à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, il se retira à Londres, où il fut reçu avec tout le mépris dont il est digne. Il n'y eût que l'ex-contrôleur-général *Calonne*, qui, le fêta avec les sommes qu'il avait volées à la France. En fuyant sa patrie, Louis-Philippe fit courir le bruit que le roi l'envoyait en Angleterre pour traiter les affaires du Brabant avec sa majesté Britannique. Environ six semaines après son arrivée, ses affidés repandirent dans Paris qu'il allait revenir avec des convois immenses de farines, comme s'il eût été naturel que l'Angleterre nous en vendit, tandis qu'elle ne produit pas assez de grains pour nourrir ses habitans. Il cachaït ainsi du voile de l'intérêt public ses correspondances secrètes avec nos ennemis, qui l'instruisaient de tout ce qui se passait en France, & sur-tout avec *Laclos*, auteur des *liaisons dangereuses*, homme sans mœurs, dont l'existence est un crime de la nature.

Elles ont été faites ici à Montargis le 27 ^{bre}. 1789, sur un particulier logé à l'hôtel de Picardie, où il s'était présenté sous l'habit d'un marchand forin, & sous le nom de *Laporte*. La maréchaussée l'ayant rencontré de nuit dans les rues de la ville, lui demanda son nom & son passeport, & ayant remarqué dans ses réponses,

embarras que n'éprouve jamais un homme de bonne foi, le conduisit chez le maire de ville, où il fut fouillé & interrogé. Alors il avoua qu'il était le chevalier du Tremblay, qu'il arrivait de Turin, & qu'il était chargé de remettre à leurs adresses les dépêches dont il était porteur. Voici ce qu'elles contenaient.

Lettre à Necker.

Turin, le 16 septembre 1789.

» Malgré les désagrémens que je vous ai fait
 » éprouver, dans un tems où je vous faisais l'in-
 » jure de douter de votre dévouement à mon
 » service, quoique vous m'en eussiez précédem-
 » ment donné des preuves non-équivoques, en
 » me fournissant les fonds nécessaires à l'exécu-
 » tion de mes projets, je ne doute pas que vous ne
 » travailliez très - sérieusement à négocier mon
 » retour en France. (1) Mais il est à propos que

(1) Pendant qu'il s'occupait des moyens de revenir en France, on faisait chez lui des recherches, lors desquelles on a trouvé dans ses papiers une lettre écrite en 1763, par Jean-Jacques, non à lui, mais à un mylord qui l'avait laissée dans la maison de Charles-Philippe, on ne fait

» Paris ait lieu de se repentir de ses murmures
 » contre mes cousins & moi. Entretenez-y tou-
 » jours la disette du pain ; conciliez vos plans
 » avec ma belle-sœur, votre reine, & concertez
 » vos batteries avec MM. de la Fayette & Bailly,
 » dont le zèle & l'attachement me sont attestés
 » par les promesses consignées dans les différentes
 » lettres qu'ils m'ont fait parvenir. Je n'ai rien
 » tant à cœur que d'en venir à mon honneur, &
 » de tirer une vengeance exemplaire de la na-
 » tion française, qui m'a contraint de m'expa-
 » trier. Comptez sur ma reconnaissance & mon
 » estime ».

Signé CHARLES-PHILIPPE D'ARTOIS.

Nous nous dispensions de rapporter ici deux autres lettres, dont l'une était adressée à Bailly, & l'autre au général Mottier.

Qu'on juge, d'après cette lettre de l'espèce d'hommes à laquelle la France a confié sa destinée. Necker vient de partir, (1) emportant

comment. Cette lettre contenait entr'autres chose, la phrase prophétique qu'on va lire : *si la nation française est avilie, c'est par le fait d'autrui ; souvenez-vous, milord, qu'elle ne sera pas vile dans vingt-ans.*

(1) Dans le courant du mois de septembre dernier, 1790.

avec lui la plus grande partie du numéraire de l'état , sans avoir rendu ses comptes , & laissant la valeur d'environ trois millions pour trente ou quarante qu'il redoit , & après avoir perpétuellement accaparé les grains & les farines , pendant un ministère qui a préparé la dissolution de la monarchie , à laquelle nous touchons maintenant. (1)

Bailly , ce pédagogue insolent , encore tout couvert de la poussière académique , ce haran-

(1) La chambre des vacations du parlement de Toulouse , vient de prendre un arrêté , qui a été lu à l'assemblée nationale , dans la séance du soir , du mardi 5 octobre. Voici comment s'explique sur cet arrêté , le numéro 184 , du *Journal National* : » les magistrats auteurs de » cette pièce disent que *la monarchie française* » touche au moment de sa dissolution , & que les » cours souveraines vont être ensévelies sur ses » débris ; que les députés des bailliages envoyés » pour régénérer les finances , & en empêcher » à l'avenir la dilapidation , n'ont pas reçu de » leurs commettants le pouvoir d'opérer la sub- » version totale de l'état. Ils déclarent protester » contre la destruction de la magistrature , la » dissolution des ordres , le morcellement des » provinces , l'envahissement des biens du clergé , » envahissement qu'ils assurent devoir non-seule- » ment avilir les ministres des autels , mais même

gueur des femmes de halles , des gens de ports , des charbonniers & d'autres gens de cette espèce qu'il aime , parce qu'il est né comme eux dans la crapule , tient des notes de ce qui se passe dans l'assemblée nationale et dans les sociétés anti-patriotiques , en faveur de nos ennemis qu'il en instruit exactement. Il est le premier espion d'un peuple à qui il doit une place dont il sera chassé honteusement , avant l'expiration des deux années pendant lesquelles il espère de bouleverser la France.

Mottier , dit *la Fayette* , ce héros de ruelle , qui ne rougit pas de prostituer sa femme à ceux qu'il croit utiles à l'exécution de ses projets défaillants , ce chef infâme d'une troupe de révoltés , ce profanateur sacrilége de l'asile de nos

» anéantir la religion. Ils déclarent enfin qu'ils
 » regardent les loix en vertu desquelles on croit
 » pouvoir opérer cette subversion funeste , comme
 » non-venues , & incapables de produire aucun
 » effet. &c. &c.

» L'assemblée a renvoyé l'arrêté des magis-
 » trats de Toulouse aux comités de rapports et
 » de constitution. Elle a chargé ce dernier comité
 » de lui présenter dans la huitaine son travail
 » sur l'organisation du grand tribunal de cassa-
 » tion , et d'une haute cour nationale. »

Rois, (1) forme différens partis dans la capitale, feme la division dans les districts, et pérore *infidieusement* les gardes nationales, dont il veut se servir, à leur insçu, pour opérer une contre-révolution, par l'effet de laquelle il espère tenir les rênes du royaume avec le monarque.

On a vu par la lettre de Charles-Philippe à l'agioteur Necker, qu'il ne cherchait que l'occasion de revenir en France. Celui-ci lui ayant fait réponse que la situation des affaires, & le courroux du peuple s'y opposaient ; les conjurés réunis à Turin, délibérèrent sur le parti qu'ils devaient prendre, & résolurent d'envoyer Conti l'un d'eux, sonder les dispositions des Français, & examiner par lui-même quelle espèce de tentative ils pouvaient faire, pour remettre la nation dans la servitude dont elle venait de s'affranchir.

Conti fut en effet député à Paris, où il se présenta dans le courant du mois d'Avril avec tous les dehors d'un homme que l'on avait calomnié. Il se rendit d'abord au district des Jacobins, où il prononça un discours qui annonçait le patriottisme le plus pur, & prêta le serment civique,

(1) Qu'on se rappelle la journée du 6 octobre 1789.

qu'il accompagna d'une contribution pécuniaire ,
pour le besoin des pauvres.

Les citoyens auxquels il demandait ce qu'il appellait la justice due à son amour pour le bonheur de la nation , le crurent sincère , & lui firent beaucoup d'accueil. La reine & *Monsieur* , qu'il visita ensuite , lui prodiguaient aussi les témoignages d'estime & d'affection.

Assuré dès-lors d'avoir regagné l'opinion publique qu'il avait très-justement perdue , il entra en correspondance avec les conjurés de Turin , dont il était l'émissaire. Voici deux lettres qu'une infidélité ou le patriotisme de son secrétaire a rendues publiques.

Lettre de Conti à d'Artois.

» MONSIEUR ,

» Je n'ai rien négligé depuis mon retour , pour
» servir votre altesse royale , & notre cause com-
» mune. J'ai été bien accueilli à Paris , & dans
» le district des Jacobins , où j'ai insidieusement
» prêté le serment civique. J'ai prononcé le dis-
» cours que je vous avais lu : il a été entendu
» avec transport. J'ai , pour sortir avec les accla-
» mations de la populace , distribué quelques
» lous. Ainsi , Monsieur , tout va bien , &

» avant peu , tout ira mieux. Je n'oublierai jamais
» que vos intérêts sont les miens , & ceux de
» toute notre famille.

» Je suis avec respect, de votre altesse,

» Monseigneur ,

Paris, le 3 mai Le très-humble serviteur,

1790. Signé LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH
DE CONTI.

Lettre du même au ci-devant prince de Condé.

Paris, ce 3 mai 1790.

» MONSIEUR & CHER COUSIN ,

» Je suis arrivé en France en très-bonne santé.
» Nos ennemis triomphent, mais notre parti
» se soutient. Il n'a besoin que de notre crédit
» pour opérer une anti-révolution au gré de nos
» vœux. Soyez bien persuadé que je m'y vais
» prêter, & que je vous instruirai successivement
» de nos opérations & du tems où votre pré-
» fense sera nécessaire ici. Je salue mes pa-
» rents, mes amis, & suis votre affectionné cou-
» sin. *Signé CONTI.*

D'Artois n'eût pas plutôt reçu la première des deux

deux lettres qu'on vient de lire, qu'il y répondit par la suivante.

Turin, le 8 avril 1789.

» A la réception de votre lettre, Monsieur
 » & cher cousin, je me suis empressé de la
 » communiquer à notre comité qui a trouvé in-
 » finiment adroite & politique, la manière dont
 » vous vous êtes comporté en arrivant à Paris.
 » M. de Condé, à qui j'ai remis votre missive,
 » n'a pas moins applaudi que nous, aux moyens
 » que vous employez pour amener la canaille
 » parisienne à détruire elle-même le nouvel'ordre
 » de choses que son insurrection vient d'établir.
 » Necker vient de m'écrire particulièrement,
 » qu'il desire très-ardemment récupérer ce qu'il
 » appelle l'honneur inappréciable de mes bonnes
 » grâces, & qu'il entrevoit la possibilité de me
 » faire passer incessamment quatre millions pour
 » subvenir aux premiers frais qu'exige le projet
 » que nous avons de soulever plusieurs puissances
 » ces contre la France, & de mettre la couronne
 » sur une tête plus capable de la soutenir, que
 » celle de mon frère. Voyez le Genevois, (1)
 » flattez-le, témoignez-lui de l'amitié, car c'est
 » un besoin pour les *vilains* (2) de son espèce,

(1) On voit bien qu'il s'agit ici de Necker.

(2) On appellait alors *vilains*, les gens qui ne se qualifiaient pas *écuyers, chevaliers, marquis, comtes, barons, monseigneur, &c.*

» de se croire aimé de nous. Dites-lui sur-tout
 » qu'il est plus important que jamais d'accaparer
 » les farines & le numéraire , & de faire couper
 » les bleus en verd. La reine pense comme nous
 » à cet égard : elle soudoie tous les gens de bonne
 » volonté , qui veulent épouser notre querelle.

» A l'égard de la Fayette , il assure qu'on peut
 » se reposer sur lui , & qu'il se montrera pour
 » notre cause , quand il en sera temps.

» Les cabinets de Turin , de Naples , d'An-
 » gleterre , de Portugal , de Madrid , de Vienne ,
 » de Prusse , s'occupent des moyens d'empêcher
 » le mal français de gagner chez eux , & de
 » nous aider à punir un peuple insolent qui a osé
 » lever les yeux jusqu'à ses princes , & les forcer
 » à prendre la fuite ; mais bientôt nous seront
 » complètement vengés , ou la France entière
 » n'offrira que des ruines , des ruisseaux de sang
 » & des cadavres.

» Donnez-nous des nouvelles par tous les cour-
 » riers , & ne doutez pas , mon cousin , de mes
 » sentiments affectueux pour vous. »

Signé d' A R T O I S.

Mais l'attentat de Charles-Philippe sur la per-
 sonne de notre Monarque , son frere & son sou-
 verain , sa réunion aux conjurés , & les lettres que
 nous venons de lire , ne sont pas les seules preu-
 ves des exécrables projets qu'il a formé contre la

France. Chaque jour, chaque heure, chaque pas que nous faisons dans la révolution, nous décelent ses nouveaux complots contre la liberté de son pays.

Le vendredi 10 septembre dernier, un membre de l'assemblée nationale lui dénonce une lettre écrite à une dame de Persan, ci-devant comte de Lyon, nommé *Henri Cordon*, que d'Artois venoit d'attirer auprès de lui à Turin. Elle étoit conçue en ces termes, dont nous garantissons l'authenticité.

« Plus nous allons, plus nous avançons vers le
 » le dénouement; la mine se charge, elle sera
 » bientôt comblée; on est prêt à y mettre ce feu;
 » on ne peut calculer les effets de son explosion;
 » tâchez de vous garantir du contre-coup, je vous
 » donne cet avis comme ami; je laisse à votre pa-
 » pa, à vous parler de lui; pour moi, je vous as-
 » sure que personne ne vous est plus attaché que
 » le comte Henri.

Un nommé *Michel Joan*, sellier est envoyé par deux femmes, à qui cette lettre est communiquée chez cette dame de Persan, pour lui demander l'adresse de ce comte Henri. Elle répond d'abord avec vivacité: *je ne sais ce que c'est, je ne connais pas ce Monsieur là*; le domestique qui ne voit pas que sa maîtresse a des raisons pour nier qu'elle connaît l'auteur de la lettre, répond ingénument: *Mais, madame, il y a un Monsieur de ce nom qui venoit fort souvent ici*. Joan qui ne peut tirer aucune explication sur le fait qu'il cherche à éclaircir, se retire, & va faire sa déclaration au comité de la section sur laquelle il demeure.

Ce comité juge à propos d'envoyer deux com-

missaires chez la dame de Persan, pour savoir, par sa bouche, la vérité des faits. Celle-ci voit qu'elle ne peut dissimuler, sans avouer sa correspondance avec Cordon & d'Artois. Après beaucoup d'interrogatoires, elle déclare qu'elle reconnaît la lettre, qu'elle connaît aussi le comte Henri Cordon, qui l'avait écrite, qu'elle ne peut donner aucun détail sur son contenu, mais qu'elle croit qu'il s'agit d'un armement qui se fait en Sardaigne, pour favoriser une contre-révolution en France. Elle signe sa déclaration, et les deux commissaires la laissent libre.

Après une longue discussion sur cette affaire, dans laquelle Duval d'Eprémesnil, membre du premier sénat de France, qui a causé sa perte et celle de tous les autres, a dit que si notre constitution est bonne et sage, aucune puissance humaine ne pourra la détruire, mais que si elle viole toutes les loix et les propriétés; aucune puissance humaine ne pourra la garantir [1]. L'Assemblée nationale décreté que le Procureur du Roi au Châtelet, informera des faits dans le jour, et que la dame de Persan ne pourra quitter Paris, qu'après avoir fait sa déposition, à la charge de se représenter quand elle en sera requise.

Le lendemain, elle écrit à nos législateurs une lettre conçue en ces termes :

» Une citoyenne opprimée, arrachée pendant

[1] Voiez le N°. 401 du journaux intitulé : *Assemblée nationale, Commune de Paris & corps administratifs du royaume, &c.*

» la nuit, hors de sa maison, livrée aux re-
 » cherches les plus minutieuses, traduite devant
 » un tribunal inconnu aux loix, le droit d'a-
 » dresser ses plaintes à l'assemblée nationale. J'ai
 » reçu une lettre d'un de mes amis, demeurant
 » en pays étranger. Le nom de mon parent,
 » M. Bouthilier, est mis dans la bouche d'un
 » espion gagé, pour venir découvrir la demeure
 » de M. Henri Cordon; je n'entends rien à cette
 » demande: on vient chez moi, on visite mes
 » papiers, je suis interrogé pendant quatre heu-
 » res, je déclare l'époque à laquelle la lettre
 » m'est parvenue; mais puisque l'assemblée de-
 » sire que je répète cette déclaration, la
 » voici: J'ai reçu la lettre de M. le comte Henri,
 » il y a un mois ou six semaines, il était alors
 » à Turin, je ne sais à présent où il est, n'ayant
 » eu depuis, de lui, aucune nouvelle, &c. &c. »

Sans approfondir une affaire dans laquelle toutes-
 les apparence s'élevaient contre la dame de Persan,
 le corps législatif décreté que la garde
 établie chez elle se retirera.

Eh bien, cette soi-didante marquise de Persan
 n'est autre chose qu'une agente des conjures à
 Paris, où elle observe sans cesse la disposition
 des esprits sombrement sourdement des divisions dont
 elle rend compte toutes les semaines au prince
 féroce & sanguinaire dont nous écrivons la vie.

Voilà cependant le monstre dont un vil esclave
 du despotisme ne frémît pas de faire l'éloge dans
 dans une feuille justement méprisée. Après la
 correspondance qu'on vient de lire, et les projets
 meurtriers qu'elle découvre; peut-on douter que
 l'intention des fugitifs ne soit d'embraser l'Eu-
 rope et de faire de la France un fleuve de sang.

Sans doute si les souverains qu'ils veulent intéresser en leur faveur, consentaient à être les ministres de leurs vengeances, des flottes nombreuses bloqueraient nos ports & feraient des descentes sur nos côtes, tandis que les armées combinées fondraient sur nous par le Dauphiné et la Provence, où la ci-devant noblesse française, et tous les mécontents qu'a faits la révolution, iraient les recevoir et se joindraient à elles ; mais que pourraient gagner les puissances qui voudraient combattre un peuple dont toute l'ambition se borne à être maître sur son territoire, à se donner des loix, et qui a solemnellement renoncé à déclarer la guerre à ses voisins, contre les entreprises desquelles il ne veut que se défendre ? Une nation peuplée comme la notre, & qui compte six millions d'hommes armés pour elle, n'a rien à craindre de ses ennemis ; tous leurs efforts seraient vains contr'elle, & bientôt égorgés les uns sur les autres, ils périraient en gémissant de leur témérité.

Braves français, peuple digne de conserver cette liberté précieuse que vous venez de conquérir au prix de votre sang, & après douze siècles d'esclavage, ne souffrez pas que l'infame scélérat dont vous connaissez maintenant la vie, revienne parmi vous, méditer de nouveaux attentats, & consommer la ruine de l'empire. Persuadez-vous qu'en un instant, le despotisme renaitrait dans le sein d'une nation régénérée ; qu'il y reprendroit ses anciennes fureurs, & que vous péririez infailliblement victimes de sa rage.

Mais si, malgré votre vigilance, vos ennemis parviennent à vous forger de nouveaux fers, qu'ils expirent sous vos coups. Déchirez sans pitié leurs

{ 95 }

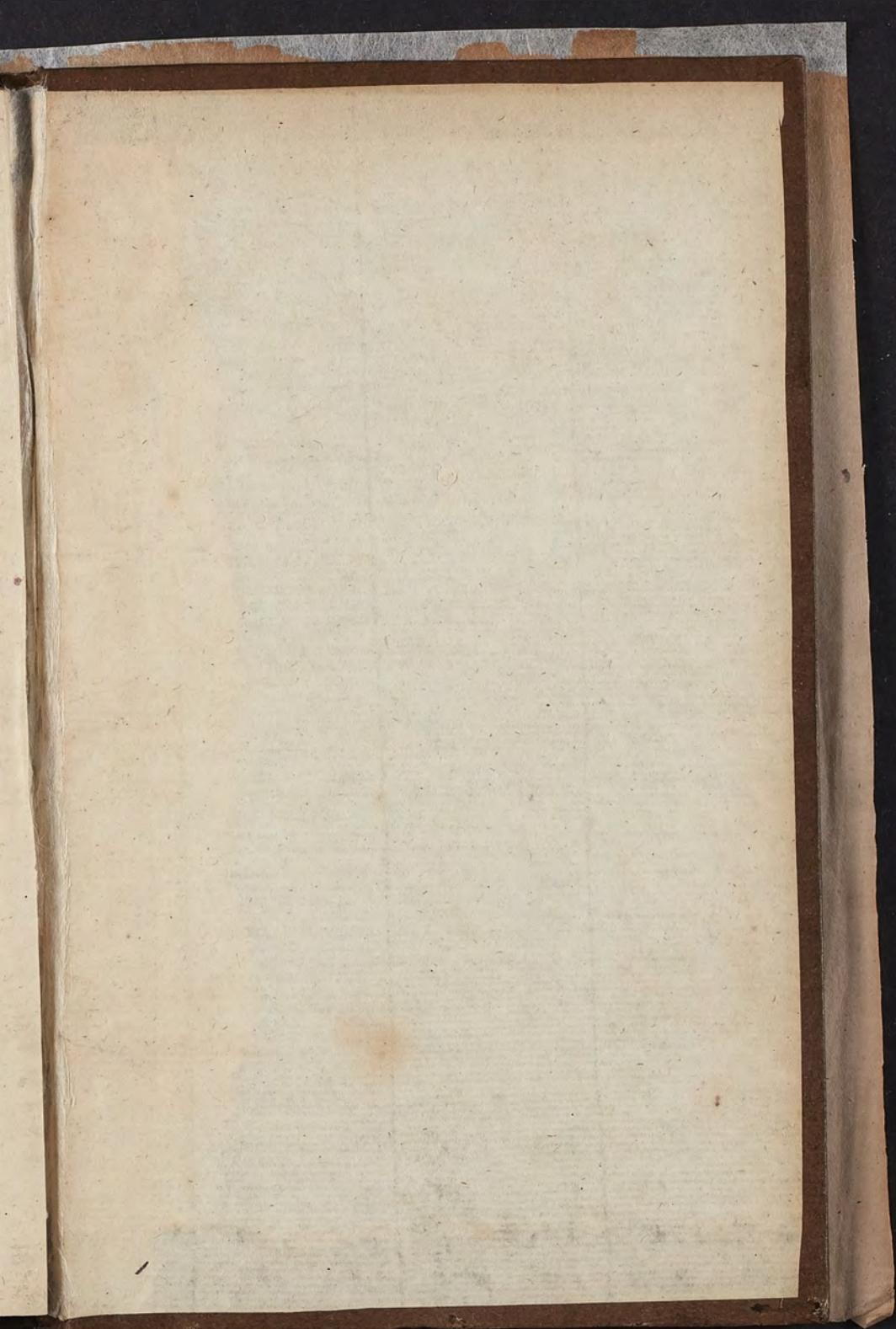
entraillles palpitantes , & que tous les autres ty-
rans de l'univers , apprennent avec effroi le châ-
timent de leurs semblables .

FIN

(70)

conseiller lequel que ce que tout les autres la
lire de l'entier, que lequel aye choisi lequel
l'autre de deux ou plus.

VI. 1. 2.



DU

DA



